

Retour sur le parfait périphrastique du vieux perse Marc Bayant

▶ To cite this version:

Marc Bavant. Retour sur le parfait périphrastique du vieux perse. 2010. hal-00560730v1

HAL Id: hal-00560730 https://hal.science/hal-00560730v1

Preprint submitted on 31 Dec 2012 (v1), last revised 1 Jan 2013 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marc BAVANT

Retour sur le parfait périphrastique du vieux perse

Le parfait périphrastique des verbes transitifs en vieux perse a fait l'objet de nombreuses études. Face à ce tour construit sur un participe passé passif avec un agent au génitif-datif, et qui a évolué, dans certaines langues iraniennes, en un prétérit actif de construction ergative, plusieurs auteurs ont exprimé des vues divergentes quant à la voix que cette forme était censée rendre. Le présent article commence par rappeler les limitations de nos connaissances sur la langue des souverains achéménides et inventorie les différents types d'occurrences dudit tour périphrastique. Il passe ensuite en revue une dizaine d'approches susceptibles de livrer des arguments en faveur du caractère actif ou passif du tour, tous arguments utilisés à divers degrés et dans divers buts par des auteurs reconnus. Cette étude montre que la plupart des arguments ne sont pas convaincants en soi, mais le vaste tour d'horizon effectué en les analysant permet de dégager plusieurs certitudes et directions de recherches futures.

L'expression ima tya manā kartam « voici ce que j'ai fait » est répétée à plusieurs reprises dans les inscriptions achéménides en vieux perse. Elle présente une construction périphrastique organisée autour d'un prédicat participial kartam (« fait », lat. factum), éventuellement accompagné de la copule astiy (lat. est), avec un agent sémantique au génitif-datif manā (« de moi, à moi », lat. mei, mihi ou encore meum), et un patient sémantique au nominatif tya (lat. quod). La sémantique et la forme des expressions de ce type semblent justifier qu'on les considère comme des parfaits périphrastiques. Comme le patient sémantique y est également le sujet grammatical, il semble s'agir d'un tour passif.

Il est bien établi que *manā kartam* est le prototype des formes de passé actif en iranien moyen et moderne (persan moyen *man kart (ham)*, persan moderne *man kardam* « j'ai fait ») et que cette origine explique l'ergativité partielle qui s'exprime dans certains de ces dialectes, où l'on assiste à une inversion du marquage sujetobjet entre le présent et le passé comme, par exemple, en kurmanji, d'après Pirejko (1967: 137) : əz tə dəbinəm « je te vois », mən ty diti « je t'ai vu ».

Des faits de même nature se sont produits dans la branche indienne de la famille indo-iranienne, où un prototype semblable, présent sous la forme *mayā kṛtam* en sanskrit (« fait par moi »), a donné un passé résultatif dont l'agent sémantique provient historiquement d'un complément d'agent exprimé au cas instrumental. L'ergativité partielle qui en résulte dans plusieurs dialectes indiens a donné lieu à de nombreuses recherches.

Pour analyser la question de la voix de *manā kartam*, nous nous appuierons principalement sur les travaux d'Émile Benveniste (1952), de Lija Pirejko (1968) et de Geoffrey Haig (2008). Concernant la description du vieux perse, nous nous fierons aux ouvrages d'Antoine Meillet (1915), de Roland Kent (1950) et de Prods Oktor Skjærvø (2002). Les textes vieux perses eux-mêmes seront cités selon la version de Kent (1950) avec quelques adaptations. En cas de nécessité, des vérifications seront faites dans le recueil le plus récent de textes achéménides, à savoir celui de Schmitt (2009).

1. Les incertitudes sur la langue et sur les textes

Le vieux perse est une langue étudiée depuis le XIX^è siècle et qui paraît bien connue. On se rend vite compte en entrant dans les détails qu'il subsiste de nombreuses incertitudes et une part significative d'interprétation dans les textes publiés.

1.1. Un corpus limité

Contrairement aux langues qui lui sont le plus proches, comme le sanskrit et l'avestique, le vieux perse dispose d'un corpus de textes très limité et qui présente de nombreuses redites. Il s'agit d'inscriptions célébrant les réalisations de tel ou tel souverain perse, aussi les formules toutes faites y abondent-elles et se répètent d'un texte à l'autre. Le corpus comprend environ 7000 mots qui présentent seulement un

millier de formes différentes et un nombre de lexèmes encore moindre. Cela a pour corollaire que les paradigmes de conjugaison et de déclinaison sont rarement connus au complet.

En dépit des limitations, le corpus vieux perse possède l'avantage notable d'être facile d'accès. Il est même accessible sur Internet. Toutefois, les différentes versions que l'on y trouve, provenant toutes de Kent (1950), ou de la version révisée en 1953 de son ouvrage, sont peu maniables et comportent de nombreuses erreurs dues au scannage et à la translittération. Nous nous sommes donc constitué un corpus informatique¹ plus facilement exploitable, expurgé des erreurs le plus facilement détectables, et agrémenté d'une correspondance complète. Outre la nécessité de pouvoir rapidement trouver le contexte des occurrences que l'on cite, il est parfois important d'avoir à sa disposition quelques informations statistiques simples.

1.2. Des textes lacunaires et partiellement restitués

À la relative pauvreté du corpus s'ajoute le caractère lacunaire de beaucoup d'inscriptions. Les mots et signes manquants ou détériorés ont été restitués par les savants grâce à des conjectures parfois hardies, et il faut être conscient qu'une partie non négligeable du corpus provient de ces restitutions².

La fidélité de la restitution a souvent pu être améliorée par le fait que beaucoup des inscriptions sont trilingues : à côté du texte vieux perse, se trouvent les traductions en deux langues importantes de l'époque, le babylonien et le néo-élamite. Toutefois, les traductions ne sont ni complètes, ni littérales, et les langues dont il est question, même si elles sont correctement déchiffrées, n'excluent pas des difficultés de compréhension. Par ailleurs, en présence d'une lacune étendue, une traduction, même parfaitement claire, ne permet pas de garantir la correction d'une restitution.

1.3. Un système graphique imprécis

S'ajoutant à ces difficultés, il y en a d'autres qui sont causées par le système graphique du vieux perse ou la langue elle-même. Le vieux perse est écrit à l'aide de caractères cunéiformes développés spécifiquement pour cette langue. On pourrait s'attendre que le système graphique reproduise fidèlement le système phonétique de la langue, mais ce n'est pas le cas, du moins si l'on accepte le système phonétique couramment admis, restitué par comparaison avec les langues de la même famille.

Le système graphique mélange des traits syllabiques et alphabétiques. Trois signes représentent les trois voyelles (a, i, u) et, pour noter les 21 consonnes, 33 signes sont disponibles, dont chacun présente une compatibilité variable avec une ou plusieurs des trois voyelles. Seuls m et d ont des formes différentes pour chaque voyelle : m^a , m^i , m^u , d^a , d^i , d^u ; quant à j et v, ils ne se combinent pas avec u : j^a , j^i , v^a , v^i , et k et g ne se combinent pas avec i : k^a , k^u , g^a , g^u . Ce qui complique les choses, c'est quand le même signe peut servir pour plusieurs voyelles. Par exemple, t, n et r ont un signe quand la voyelle est u et un unique autre quand elle est a ou i : $t^{a,i}$, t^u , $n^{a,i}$, n^u , $r^{a,i}$, r^u . Quant aux 12 autres consonnes, elles n'ont qu'une seule forme graphique, qui peut répondre soit aux trois voyelles (c'est le cas de p, b, θ , s, z, \check{s}), soit à a et i (c, c, b), soit à a et u (v), soit à a seulement (v).

Chaque signe consonantique seul peut donc avoir une valeur syllabique, mais cela ne l'empêche pas de se combiner avec une voyelle : m^a représente ma ou m, et m^a a

Les inscriptions concernées sont les suivantes, listées dans l'ordre de leur présentation par Kent et avec leurs codes usuels : Ariaramnès (AmH), Arsamès (AsH), Cyrus le Grand (CM), Darius I (DB, DP, DN, DS, DZ, DE, DH), Xerxès (XP, XS, XE, XV, XH), Darius II (D2S), Artaxerxès I (A1P), Artaxerxès II (A2S, A2H, A?P), Artaxerxès III (A3P), ainsi que les poids (W), sceaux (S) et vases (XVs, AVs).

² En cas de besoin, nous citerons de telles formes, en mettant entre crochets les caractères restitués.

représente $m\bar{a}$, avec un a long³. La syllabe mi (resp. mu) est, quant à elle, représentée indifféremment par m^i ou m^i (resp. m^u ou m^u u): on pourrait croire que cette répétition du son vocalique permettrait de noter la longueur comme pour le cas de a, mais la plupart des auteurs estiment que cette différence graphique ne recouvrait pas systématiquement la différence phonétique qui, elle, existait certainement (Meillet 1915: 37). Évidemment, quand il faut représenter une syllabe en i ou u dont la consonne initiale ne connaît pas de variante spécifique pour ces voyelles, il faut combiner la variante compatible et le signe de la voyelle: par exemple, $t^{a,i}$ pour ti, mais t^u ou t^u pour tu. On perçoit vite l'inconvénient de ce dernier procédé pour la notation des diphtongues: alors que ti représente nécessairement ti (ti serait écrit ti ou ti ou ti peut représenter aussi bien ti que ti et ti que ti aussi bien ti que ti aussi bien ti que ti que ti aussi bien ti que ti que ti aussi bien ti que ti que ti que ti aussi ti peut ti que ti que

Autre inconvénient du système graphique, il ne permet pas de noter sans ambiguïté les syllabes fermées. Les désinences -m, $-\check{s}$, -r, ainsi que les phonèmes s ou z en fin de syllabe, sont représentés par leur signe vocalisé en a, mais le n en fin de syllabe est tout simplement omis. On a ainsi $as^at^aiy^a$ pour astiy, mais at^ar^a pour antar. Il ne faut donc pas s'étonner si le mot $v^ain^at^aiy^a$ est interprété par Meillet comme vainantiy (« ils voient », 3PL.PRÉS.ACT) et par Kent comme vainataiy (« il se voit », 3SG.PRÉS.MOY).

Remarquons, pour finir, l'absence de graphie spécifique pour le r voyelle. Meillet (1915: 47) penche pour son existence du fait que cette voyelle r de l'indo-iranien commun a donné en persan moderne une réalisation souvent différente de celle des groupes ar et ra. Cette absence explique pourquoi le mot $k^a r^a t^a m^a$ est écrit krtam chez Meillet, et même krtam chez des auteurs modernes puristes, alors que de nombreux autres, que nous suivrons ici, se contentent de la graphie conventionnelle kartam.

1.4. Un système verbal remanié

Un autre point de difficulté est l'état dans lequel se trouve le système verbal du vieux perse par rapport au canon indo-européen, surtout dans le domaine aspectuel. Le parfait y a disparu, « les aoristes qu'on a ne sont que des débris » et « l'imparfait sert

3 Le caractère long de la voyelle représentée par le signe a n'est assuré qu'après consonne. En début de mot, on trouve ce signe pour noter indifféremment les voyelles qui, d'après l'étymologie, sont a et \bar{a} .

⁴ Représentant respectivement l'affriquée palatale sourde, sa variante sonore, la spirante dentale sourde, la spirante vélaire sourde et une sifflante sourde indéterminée provenant étymologiquement d'un groupe tr.

 $[\]underline{5}$ Nous nous sommes permis cette simplification surtout pour des raisons pratiques liées au corpus informatisé. En revanche, nous avons gardé l'orthographe de Kent concernant le a initial, long ou court selon l'étymologie, d'autant plus que le a long est spécifiquement représenté dans les autres positions.

de temps historique » (Meillet 1915: 106). C'est certainement cet état de fait qui a incité au développement d'un parfait périphrastique, mais les oppositions aspectotemporelles présentes dans les textes sont rarement d'interprétation immédiate. On a du mal, en particulier, à cerner la nuance éventuelle entre le parfait périphrastique, présumé résultatif, *ima tya manā kartam*, qui nous occupe ici, et l'imparfait de narration *ima tya adam akunavam*.

Contrairement au système aspectuel, le vieux perse a relativement bien conservé le système des diathèses de l'indo-iranien commun : il a une opposition claire entre actif et moyen, qui se réalise dans des désinences distinctes, quoique parfois confondues par le système graphique (ex. le -tiy actif et le -taiy moyen). À ce couple de base s'oppose un passif caractérisé par un suffixe -ya. Dans l'optique indo-iranienne, ce passif ne concerne que le système du présent, mais en vieux perse l'imparfait passif 3SG en -ya avec augment a- se confond parfois avec les restes de l'aoriste passif en -iy. Ce sera l'objet principal de cet essai d'étudier dans quelle mesure le tour périphrastique manā kartam peut être rattaché à la voix passive.

1.5. Des liens syntaxiques faibles

Au regard des langues indo-européennes classiques, la langue des inscriptions achéménides est souvent surprenante par la faiblesse de ses liens syntaxiques : la subordination des propositions est peu marquée et l'on voit souvent des groupes nominaux flotter sans marque spécifique de leur rapport au prédicat. Ainsi, dans l'exemple qui suit, le syntagme objet *martiya hya āgariya āha* apparaît au nominatif, détaché de son prédicat, et seul le pronom de rappel à l'accusatif *avam* montre son rôle dans la proposition :

(1) martiya hya āgariya āha avam
homme:Nom.sg.masc Rel:Nom.sg.masc loyal:Nom.sg.masc être:Impf.3sg dém:acc.sg.masc
ubartam abaram
récompenser:Impf.1sg
« l'homme qui était loyal, je l'ai récompensé » (DBI,21f)

Cela ressemble fortement au procédé de thématisation par dislocation qui se trouve, par exemple, en français (Feuillet 2006: 46, 602), mais la visée énonciative de ce tour en vieux perse reste à prouver. De manière générale, les rappels par pronom des actants sujet et objet sont fréquents. Quand l'objet est disloqué, il peut se présenter

au nominatif, comme ci-dessus, mais il existe aussi des occurrences où l'accusatif est employé, comme ici :

(2) kāram hamiçiyam hya manā naiy
armée:acc.sg.masc hostile:acc.sg.masc rel:nom.sg.masc 1sg.gén ne_pas
gaubātaiy avam jatā
déclarer:moy.subj.3sg dém:acc.sg.masc frapper:inj.2pl

« l'armée révoltée qui ne se déclarera pas mienne, frappez-la » (DBII,83f)

Dans l'exemple qui suit, c'est le pronom relatif tyaiy qui sème le trouble :

VIII manā taumāyā tyaiy paruvam xšāyaθiyā āha
 8 1sg.gén famille:gén.sg rel:nom.pl.masc auparavant roi:nom.pl être:impf.3pl
 (DBa,14)

On comprend que le sens général est « huit (hommes) de ma famille ont été rois auparavant », mais pourquoi avoir inséré *tyaiy* et quelle est la construction? Le

pronom hya (dont tyaiy est une forme) est le plus souvent un relatif, mais il sert aussi de quasi-article entre substantif et épithète⁶, et son origine démonstrative est parfois perceptible (comme en DBIII,73, mentionné par Meillet (1915: 171)). Ne s'agirait-il pas justement de cela ici, avec un démonstratif tyaiy qui reprendrait le sujet disloqué : « 8 (hommes) de ma famille, ceux-là furent rois auparavant » ? Mais c'est une deuxième interprétation qui a la faveur quasi générale des auteurs. Elle restitue un prédicat d'existence pour le membre disloqué et rattache à ce dernier une relative : « il y a huit hommes de ma famille qui furent rois auparavant ». On pourrait aller plus loin et faire « monter » $man\bar{a}$ au niveau du prédicat, ce qui donnerait un prédicat de possession : « j'ai huit hommes de la famille qui furent rois auparavant ». Ajoutons enfin une quatrième interprétation, qui donne à tyaiy sa fonction de quasi-article entre le groupe nominal VIII $man\bar{a}$ $taum\bar{a}y\bar{a}$ et l'épithète $paruvam^7$. On obtient ainsi la justification de la traduction (Meillet 1915: 185) : « huit hommes de ma famille, d'auparavant, furent rois ».

On conçoit que cette faiblesse des liaisons syntaxiques pose problème quand il s'agit d'analyser finement les structures.

2. Liste des occurrences du parfait périphrastique transitif

2.1. Intérêt d'un catalogue et méthode

Les discussions autour du tour *manā kartam* entrent parfois dans des généralisations qui perdent de vue que les occurrences en sont rares et peu diversifiées. Il nous a paru opportun de faire un catalogue exhaustif des types d'occurrence. Nous avons donc cherché dans notre corpus informatisé toutes les occurrences exemptes de restitution qui montrent un agent, un patient, et un participe. Nous avons inclus dans le type la copule, quand elle est présente, ainsi que le mot sur lequel s'appuient les pronoms enclitiques éventuels.

2.2. Différents types des occurrences du parfait périphrastique

Sur un corpus d'environ 7000 mots, cela nous conduit à 42 occurrences, qui se répartissent en 3 types « fréquents » (c'est-à-dire avec au moins 5 occurrences) et 10 types « rares ».

Réf	Tour	Nb	Emplacement	Agent	Patient	Copule
(4)	tya manā kartam	13	DBI,27; DBII,91f; DBIII,10; DBIII,20f; DBIII,53; DBIII,76; DBIV,1f; DBIV,42; DBIV,53f; DSj,5f; XPa,19; XPb,23f; XPf,46f	manā	tya	Ø
(5)	tya manā kartam astiy	1	DNb,56	manā	tya	astiy
(6)	tya mām kartā	1	A3Pa,26	mām	tya	Ø
(7)	tyamaiy kartam	5	DNb,48; XPb,24f; XPb,30; XPc,13; XPd,19	=maiy	tya	Ø

⁶ C'est l'origine de l'ézafé persane, dont la parenté avec la déclinaison définie des adjectifs en slave est frappante (voir Edelman (2002: 131)).

Ce mot n'est pas sans poser de problème non plus. Il semble s'agir d'une forme neutre de l'adjectif paruva « antérieur, précédent » employée adverbialement. L'utilisation d'un adverbe comme déterminant d'un groupe nominal par l'intermédiaire de hya n'est pas trop surprenante puisque cela se rapproche de l'usage qui peut être fait de certains adverbes comme attribut du sujet, mais la construction paraît bien compliquée alors qu'un simple adjectif épithète accordé aurait peut-être suffi. Il est intéressant de remarquer qu'Oppert (1851: 20) préfère lire paruva(m)-ma, ce que le système graphique autorise, et qu'il traduit par « avant moi » en faisant l'hypothèse d'une rection ablative de l'adverbe.

(8)	avaθāšām hamaranam kartam	13	DBII,27; DBII,36f; DBII,42; DBII,47; DBII,56f; DBII,62; DBII,98; DBIII,8f; DBIII,19; DBIII,40; DBIII,47; DBIII,63f; DBIII,69	=šām	hamaranam	Ø
(9)	tyamaiy piça kartam	2	XPa,19f; XPf,47	=maiy piça	tya	Ø
(10)	tyamaiy piça kartam āha	1	XPf,38	=maiy piça	tya	āha
(11)	tyamaiy piça Dārayavahauš XŠhyā kartam	1	XPc,13f	=maiy piça Dārayavahauš XŠhyā	tya	Ø
(12)	avaišām avā naiy astiy kartam	1	DBIV,51f	avaišām	avā	astiy
(13)	yaθā manā kartam	1	DBIV,52	manā	yaθā	Ø
(14)	utāmaiy aniyašciy vasiy astiy kartam	1	DBIV,46f	=maiy	aniyašciy vasiy	astiy
(15)	yaθāmaiy tya kartam	1	DNb,28f	=maiy	tya	Ø
(16)	imam ustašanām aθaganām mām kartā	1	A3Pa,22f	mām	imam ustašanām aθaganām	Ø

2.3. Description détaillée des types

(4) tya manā kar-tam

REL:NOM.SG.NT 1SG.GÉN faire-PP.NOM.SG.NT

« (ce) que j'ai fait »

On note ici l'accord en genre, nombre et cas entre le participe et le relatif, son sujet grammatical, qui est aussi le patient sémantique.

(5) tya manā kar-tam astiy

REL:NOM.SG.NT 1SG.GÉN faire-PP.NOM.SG.NT être:PRÉS.3SG

« (ce) que j'ai fait »

Même type que (4), si ce n'est la présence de la copule au présent.

(6) tya mām kar-tā

REL:NOM.SG.NT 1SG.ACC faire-PP.NOM.SG.FEM

« (ce) que j'ai fait »

Même type que (4), mais avec l'agent exprimé à l'accusatif au lieu du génitif-datif. Ce type n'apparaît qu'une fois et dans une inscription tardive considérée comme très fautive (Artaxerxès III à Persépolis). L'accord du participe est également erroné.

(7) tya=maiy kar-tam

REL:NOM.SG.NT=1SG.GÉN faire-PP.NOM.SG.NT

« (ce) que j'ai fait »

Ce type est identique à (4), mais le pronom personnel est ici exprimé par l'enclitique -maiy au lieu de $man\bar{a}$. L'enclitique s'attache souvent au premier mot de la proposition.

(8) avaθā=šām hamaranam kar-tam ainsi=3pl.gén bataille:nom.sg.nt faire-pp.nom.sg.nt « ainsi ils livrèrent bataille »

Ce type, comme (7), présente l'agent sous la forme d'un pronom enclitique. Le patient est ici un substantif et on note un ordre des mots différent de celui de (4) et de (7), où le pronom relatif vient en tête.

(9) tya=maiy piça kar-tam

REL:NOM.SG.NT=1SG.GÉN père:GÉN.SG faire-PP.NOM.SG.NT

« (ce) que mon père a fait »

Ici, contrairement au type (7), l'enclitique -maiy n'a de rôle que par rapport à piça, lui-même génitif de $pit\bar{a}$. Le syntagme agent est donc constitué par -maiy piça « père de moi » au génitif.

(10) tya=maiy piça kar-tam āha

REL:NOM.SG.NT=1SG.GÉN père:GÉN.SG faire-PP.NOM.SG.NT être:IMPF.3SG

« (ce) que mon père avait fait »

Type identique à (9), si ce n'est la présence de la copule à l'imparfait. Cela incite à traduire par un plus-que-parfait, ce qui dans le contexte concerné peut se justifier sans être indispensable.

(11) tya=maiy piça Dārayavahauš XŠhyā kar-tam

REL:NOM.SG.NT=1SG.GÉN père:SG.GÉN Darius:GÉN roi:GÉN.SG faire-PP.NOM.SG.NT

« (ce) que mon père, le roi Darius, a fait »

Type identique à (9), si ce n'est la présence d'une apposition à *-maiy piça*. L'apposition s'accorde en cas et augmente le syntagme agent, ce qui nous a incité à en faire un type séparé.

(12) avaišām avā naiy astiy kar-tam

DÉM:GÉN.PL autant ne_pas être:PRÉS.3SG faire-PP.NOM.SG.NT

« ceux-ci n'en ont pas fait autant »

Dans ce type, l'agent s'exprime par un démonstratif qui sert également de pronom personnel de 3^e personne. Le sujet grammatical, c'est-à-dire le patient sémantique, est ici un adverbe de quantité dérivé de la même racine démonstrative. On remarquera la copule, dont la présence ici est peut-être due à la négation.

(13) yaθā manā kar-tam
que 1sg.gén faire-pp.nom.sg.nt
« que j'en ai fait »

Il s'agit ici de la suite de (12). Le sujet grammatical est maintenant l'adverbe relatif de quantité $ya\theta\bar{a}$, corrélatif à l'adverbe démonstratif $av\bar{a}$ vu ci-dessus.

(14) utā=maiy aniya-šciy vasiy astiy kar-tam
et=1sg.gén autre:sg.nom.nt-indér beaucoup être:prés.3sg faire-pp.nom.sg.nt
« et j'ai fait bien autre chose »

Ce type est presque identique par sa structure au type (8) : l'agent est exprimé par un pronom enclitique et le patient est exprimé par un syntagme adverbial à valeur nominale. L'adverbe *vasiy* est pris ici substantivement, déterminé par *aniyašciy* qui

combine aniya « autre » avec un enclitique d'indéfini.

Remarquons que l'interprétation de cet exemple est douteuse. Il faut citer la phrase en entier : $vašn\bar{a}$ $Auramazd\bar{a}ha$ $ut\bar{a}maiy$ aniyašciy vasiy astiy kartam. Kent (1950: 130) et Skjærvø (2002: 103), à sa suite, pensent que la conjonction $ut\bar{a}$ coordonne deux compléments du nom $vašn\bar{a}$: « par la grâce d'Ahura-Mazdâ et la mienne », ce qui fait alors tomber le rôle d'agent que nous avons attribué à =maiy. Nous avons pourtant préféré suivre une interprétation différente.

Et bien que la question ait été âprement discutée (cf Klein 1988), les raisons de ce choix nous paraissent fondées. Il semble que Schmitt (2009: 80) soit parvenu aux mêmes conclusions, car il traduit le texte vieux perse de DBIV,46 par « nach dem Willen Ahuramazdās ist von mir auch anderes in großer Zahl getan worden ».

Au départ, il y avait un doute sur les premiers caractères du mot $ut\bar{a}$: dans la publication de King et Thompson (1907), on peut lire [ap]imaiy « encore de moi » où l'enclitique =maiy, relié à une particule intensive, jouait donc naturellement le rôle d'agent de kartam. Mais Kent préfère se rallier à la leçon $ut\bar{a}maiy$, qui provient de Cameron, avec la précision troublante « all characters visible ».

Ensuite, il est surprenant, dans l'interprétation de Kent, d'entendre un roi rendre grâce à la fois à Ahura-Mazdâ et à soi-même, ce d'autant plus que les inscriptions abondent en expressions d'humilité du souverain envers la divinité, du type « tout cela, je l'ai fait grâce à Ahura-Mazdâ ». D'ailleurs, presque nulle part on ne voit Ahura-Mazdâ associé à qui que ce soit d'autre dans une expression de gratitude, à l'exception de trois cas qui s'expliquent fort bien. Ainsi, dans deux inscriptions d'Artaxerxès II, Ahura-Mazdâ est associé à Anahita et Mithra, d'autres dieux, ce qui n'est pas choquant. Et si, dans le passage DPd,9f, Pārsa [...] vašnā Auramazdāhā manacā [...] hacā aniyanā naiy tarsatiy « grâce à Ahura-Mazdâ et à moi, la Perse n'a peur de personne d'autre », on trouve effectivement Auramazdāhā, génitif de Auramazdā, et manā coordonnés par l'enclitique -cā, il s'agit ici de la gratitude de la Perse et il n'y a rien d'anormal qu'elle s'exprime en direction de son souverain autant que de son dieu.

Enfin, autant que l'on puisse s'y fier, la version néo-élamite paraît bien conservée à cet endroit. Oppert (1879: 149) l'interprète déjà comme « par la grâce d'Ormazd, il a été fait ailleurs beaucoup d'autres choses », et King et Thompson (1907: 145) comme « by the grace of Auramazda much else was accomplished by me ». Plus récemment, Cameron lui-même (1960: 67) donnera l'interprétation suivante du texte néo-élamite : « by the favor of Ahuramazda, also in other things by me much has been done ». Tout cela conforte notre position.

Le type suivant est très proche du type (7) :

(15) $ya\theta\bar{a}=maiy$ tya kar-tam quand=1sg.gén Rel:Nom.sg.nt faire-pp.nom.sg.nt « quand ce que j'ai fait »

Même agent enclitique -maiy, même patient tya; toutefois, la présence, devant cette relative, de la conjonction $ya\theta\bar{a}$ (ici adverbe relatif temporel, contrairement à son rôle dans le type (13)) attire l'enclitique en dehors de la relative.

imam ustašanām aθaganām mām kar-tā
 pém:acc.sg.masc escalier:acc.sg.fém de_pierre:acc.sg.fém 1sg.acc faire-pp.nom.sg.fém
 « j'ai fait cet escalier de pierre »

Ce type, dont la seule occurrence fait suite à l'occurrence (6), est identiquement fautif en ce qui concerne son emploi de l'accusatif pour l'agent. Plus curieux, le patient est également à l'accusatif au lieu du nominatif attendu, avec en plus une erreur d'accord du démonstratif.

Parce qu'ils présentent une grande similitude avec les types précédents, nous avons été tenté d'ajouter deux types supplémentaires, qui utilisent comme copule une forme de la racine bav- « devenir, être », à savoir kārahyā naiy azdā abava tya

Bardiya avajata « le peuple n'a pas su que Smerdis avait été tué » (DBI,31f) et adataiy azdā bavātiy [...] « puis il te sera connu : [...] » (DNa,43; DNa,45f). On y voit bien un agent exprimé au génitif (kārahyā, -taiy). Quant aux patients, ils sont d'un type intéressant, nettement différent des précédents, à savoir une proposition subordonnée pour l'un (tya Bardiya avajata) et une indépendante pour l'autre (que nous avons représentée par [...]). Où le bât blesse, c'est que le participe putatif azdā n'a pas la forme attendue, qui serait azdam, alors que, s'agissant d'inscriptions anciennes, on ne peut pas suspecter ici une erreur grammaticale répétée. Malgré l'étymologie clairement participiale de azdā, il ne semble pas s'agir d'un emploi de participe. Meillet (1915: 138) le considère comme un substantif féminin « connaissance, nouvelle », ce qui fait interpréter le tour $azd\bar{a}~bav$ - + GÉN comme « avoir connaissance, prendre connaissance ». Une autre école (Bartholomae 1904: 228, Tolman 1908: 72, Brandenstein 1964: 109) considère azdā comme un adverbe « kund, gewiss, bekannt », « known », sans toutefois clarifier la raison de sa fonction d'attribut du sujet dans les exemples concernés. Toutes ces incertitudes nous ont dissuadé d'assimiler ces types intéressants au tour manā kartam.

2.4. En résumé

Récapitulons maintenant les enseignements tirés de l'analyse des différents types et de leurs composantes.

Concernant <u>le participe</u> prédicat, notre liste ne contient que des tours avec une forme de karta, car il n'y a pas d'occurrence fiable de ce tour avec un autre verbe⁸. La forme utilisée est toujours kartam, celle du neutre singulier, à l'exception de deux occurrences fautives contenant $kart\bar{a}$, féminin singulier. Il existe plusieurs occurrences de karta (masculin singulier) et $kart\bar{a}$ dans une inscription de Darius à Suse (DSf), sous la forme hya $id\bar{a}$ karta, $ty\bar{a}$ $id\bar{a}$ $kart\bar{a}$ « que l'on fait là », mais l'absence d'agent exprimé nous les a fait écarter de notre liste⁹.

On remarque la présence de <u>la copule</u> dans seulement quatre occurrences, trois avec le présent astiy et une avec l'imparfait $\bar{a}ha$.

<u>L'agent</u> se présente sous cinq formes seulement :

- le pronom personnel génitif 1SG *manā* (15 occurrences), remplacé fautivement par l'accusatif *mām* dans une inscription tardive (2 occurrences),
- le pronom démonstratif génitif pluriel avaišām (1 occurrence),
- le pronom personnel génitif enclitique 1sG -maiy (8 occurrences),
- le pronom personnel génitif enclitique 3PL -šām (13 occurrences),
- le groupe nominal génitif -maiy piça « mon père » (3 occurrences) et une variante avec apposition -maiy piça Dārayavahauš XŠhyā « mon père, le roi Darius » (1 occurrence).

Sertains auteurs mentionnent DSe,51f: u[tā tyamaiy ni]pištam « and what has been inscribed by me » (leçon de Kent 1950: 142) ou encore u[tā tya ahyāyā dipiyā ni]pištam « und, was in dieser Inschrift geschrieben ist » (leçon de Schmitt 2009: 127), et DNb,53: tyataiy gaušāyā [xšnutam] « which has been heard by thy ears » (leçon de Kent 1950: 139) ou encore tyataiy gaušāyā θ[ahyātiy] « was deinen Ohren gesagt wird » (leçon de Schmitt 2009: 111). L'incertitude est telle que l'on ne sait même pas si l'agent est exprimé (leçons de Kent) ou non (leçons de Schmitt)! En ce qui concerne DSf,19f: [tyamaiy framātam cartanaiy] « was von mir befohlen wurde zu tun » (Schmitt 2009: 130), il s'agit d'une restitution à partir de la version néo-élamite, la version babylonienne présentant ici un texte différent. Tout cela nous a conduit à exclure ces formes.

Ges derniers exemples sont intéressants pour contredire Guxman (1967: 64) qui affirme que le participe de *manā kartam* était toujours neutre et que le tour est donc impersonnel, mais il faut reconnaître que la seule occurrence de parfait périphrastique *agentif* qui permette de réfuter son opinion est celle du type (16) et qu'elle est reconnue fautive.

<u>Le patient</u> se présente sous trois formes seulement :

- le pronom relatif nominatif neutre tya (25 occurrences),
- un groupe nominal nominatif: hamaranam « bataille » (13 occurrences), avec une variante fautive à l'accusatif: imam ustašanām aθaganām « cet escalier de pierre » (1 occurrence),
- et un adverbe de quantité qui fait fonction de sujet grammatical : $av\bar{a}$ (1 occurrence) ou $ya\theta\bar{a}$ (1 occurrence), $aniya\check{s}ciy\ vasiy\ «\ bien\ autre\ chose\ »\ (1\ occurrence).$

Nous avons cherché s'il existait des cas où le patient est sous-entendu, comme le mentionne Pirejko (1968: 16) et nous n'en avons pas trouvé. On a bien $Mitra\ m\bar{a}m\ p\bar{a}tuv\ hac\bar{a}\ visp\bar{a}\ gast\bar{a}\ utamaiy\ kartam\ (A2Sd,4) « que Mitra me protège de tout mal, ainsi que mon œuvre » mais l'interprétation substantive de -maiy kartam par « mon œuvre » est beaucoup plus claire que l'interprétation prédicative par « j'ai fait », ce qui nous fait écarter cet exemple. Comme exemples de tour prédicatif sans patient exprimé, Pirejko cite les deux occurrences sus-mentionnées, (12) et (13), avec adverbes de quantité : nous préférons voir dans ces adverbes un sujet grammatical, donc un patient sémantique, même s'il ne s'agit pas d'un substantif. Mais, plus surprenant, elle cite aussi <math>nuram\ \theta uv\bar{a}m\ varnavat\bar{a}m\ tya\ man\bar{a}\ kartam\ (DBIV,53f)$ « maintenant, que ce que j'ai fait te convainque », alors qu'il n'y a aucun doute pour nous que le patient est exprimé par le relatif tya qui est sujet grammatical 10 .

3. Actif, passif ou... ergatif?

Peut-on déterminer la voix du tour *manā kartam*? Nous commencerons par exposer brièvement quelques positions remarquables sur le sujet, puis nous entrerons dans le détail des faits qui peuvent servir d'arguments en faveur d'une thèse ou d'une autre.

3.1. Quelques positions remarquables

En 1952, par son article *La construction passive du parfait transitif*, Benveniste a bousculé le consensus selon lequel des expressions du genre *manā kartam (astiy)* étaient parfaitement comparables aux parfaits passifs périphrastiques du latin *a me factum (est)* et du sanskrit *mayā kṛtam (asti)*.

La conception de la nature passive de ce tour se révèle dans les choix opérés par les auteurs lors de la traduction de ces textes. On a ainsi : « dies ists, was von mir getan wurde » (Weissbach 1911: 41), « this (is that) which was done by me » (Kent 1950: 85). D'autres font pourtant le choix stylistique d'utiliser l'actif, sans remettre en cause explicitement le caractère passif du tour : « c'est ce que j'ai fait » (Oppert 1851: 39), « dies ist es was ich gethan habe » (sic!, Spiegel 1862: 21). Meillet traduit également ces tournures par un actif, et ne les cite pas parmi les moyens de formation du passif, mais il reconnaît (1915: 111) : « En somme, le parfait est exprimé en perse par une forme nominale du verbe, et le tour est de type passif ».

Cela est peut-être à mettre en rapport avec l'assertion fréquente que, dans ima tya manā kartam, le participe s'accorde avec ima (Pirejko 1979: 482). Il est vrai que le participe est neutre parce qu'il s'accorde avec le relatif tya, et que ce dernier est neutre par accord avec son antécédent ima, mais l'accord indirect du participe et de l'antécédent ne concerne que le genre et le nombre. Concernant le cas grammatical, l'accord que l'on observe est ici fortuit. Au sujet d'une phrase comme kāsaka hya axšaina hauv hacā Uvārazmiya abariya hya idā karta (DSf,39f) « la pierre précieuse bleue que l'on utilise ici, elle est apportée du Chorasme », il est surprenant de lire « le participe karta s'accorde en genre (masculin) et cas (nominatif) avec le substantif kāsaka » (Pirejko 1968: 17, « причастие karta согласуется в роде (мужском) и падеже (именительном) с существительным kāsaka », notre traduction). Pourtant, kāsaka pourrait être à l'accusatif, si sa fonction dans la principale le demandait, karta resterait au nominatif en sa qualité d'attribut du sujet grammatical hya.

Benveniste

C'est Benveniste qui, le premier, élabore une argumentation solide en faveur d'une valeur active et conclut (1952: 180) : « c'est un parfait *actif* d'expression *possessive* ».

Cette argumentation, il la fonde principalement sur le cas génitif-datif de l'agent dans ce tour. En effet, d'une part, il existe en vieux perse un passif synthétique en -ya dont l'agent s'exprime, non par un génitif-datif, mais par un syntagme prépositionnel à l'ablatif. D'autre part, le génitif-datif du pronom personnel sert à former des expressions possessives comme *manā puça¹¹ « mon fils » et des prédicats possessifs comme *manā puça astiy « j'ai un fils », « mihi filius est », qui jouent le rôle d'un verbe « avoir », inexistant en vieux perse. D'où le parallèle entre le tour manā kartam astiy, le tour habeo factum du latin tardif et donc tous les tours parfaits à verbe « avoir » qui se sont développés dans nombre de langues, entre autres les langues romanes, germaniques, le sogdien et certaines langues balkaniques (Feuillet 2006: 35). Le caractère actif ne faisant pas de doute pour ces derniers, il devait en être de même pour le tour du vieux perse. Benveniste mentionne dans le même article les parfaits transitifs en -eal de l'arménien classique, dont l'agent sémantique est exprimé au génitif et le patient à l'accusatif.

Pirejko

Pirejko (1967, 1968), convaincue que le tour est encore ressenti comme passif à l'époque achéménide, se place en opposition à Benveniste¹² sans toutefois critiquer ouvertement son argumentation. Un élément important qui contredit l'interprétation active, à son avis, est l'absence fréquente de syntagme agent dans les tours de ce genre (ex. ava ahyāyā dipiyā naiy nipištam « ceci n'est pas écrit dans cette inscription » (DB IV,47)). De plus, même en admettant que le tour soit possessif, ditelle, il n'en reste pas moins que le participe est passif, ce que, effectivement, Benveniste ne mentionne pas. Pirejko (1968: 10) reconnaît toutefois que défendre la passivité de cette construction n'est plus aussi confortable qu'auparavant : « Ce qui paraissait le plus clair à première lecture du matériel vieux perse, à savoir le sens passif de la construction, s'est avéré le moins facile à démontrer. »¹³

Notons au passage que l'article de Benveniste pourrait susciter une critique plus virulente¹⁴. En plus de passer sous silence les faits qui ne vont pas dans la direction souhaitée, il ne se gêne pas pour accuser ses collègues de ne pas « savoir se déprendre des schèmes qui [leur] sont imposés par [leurs] propres habitudes linguistiques » et, partant, d'avoir commis « une interprétation erronée des témoignages perses » lourde de conséquences.

On pourrait lui reprocher, en retour, d'avoir placé son article dans une pure

¹¹ Nous munissons ces exemples d'un astérisque pour souligner que ces formes ne se trouvent pas comme telles dans les inscriptions. Nous nous permettons pourtant de les utiliser, à la suite d'autres auteurs, parce qu'elles paraissent conformes à ce que nous connaissons de la grammaire de la langue.

¹² Nous nous permettons ainsi de contredire Haig (2008: 30) qui crédite Cardona (1970) de la première réfutation de Benveniste (1952).

¹³ « То, что казалось наиболее ясным при первом знакомстве с древнеперсидским материалом, именно пассивное значение конструкции, оказалось наименее легко доказуемым.», notre traduction.

¹⁴ La critique est cependant perceptible chez Pirejko dans ce passage (1968: 9-10): « pour ne pas construire notre exposé du matériel vieux perse sous la forme d'une polémique quant au système de démonstration d'É. Benveniste, nous nous tournerons avant tout vers les faits. » (« чтобы не строить изложение древнеперсидского материала в виде полемики с системой доказательств Э. Бенвениста, обратимся прежде всего к фактам. », notre traduction).

problématique de réfutation du caractère passif du parfait périphrastique, sans essayer de définir la nature de l'opposition actif-passif et sans tenir compte du contexte plus vaste de l'ergativité et du débat autour du caractère passif des verbes transitifs, sujets qu'il mentionne pourtant en début d'article, reconnaissant d'ailleurs qu'« on éprouve de graves difficultés à caractériser objectivement la structure de catégories telles que le passif et le transitif ».

Que ses prédécesseurs aient classé le tour *manā kartam astiy* comme passif, nous semble-t-il, n'est pas imputable à leur seule cécité: il y a réellement des tours semblables dans d'autres langues, dont le caractère passif prête peu à contestation.

Klaiman

Face à cette opposition binaire, Miriam Klaiman (1978) introduit dans le débat une dimension supplémentaire en niant ouvertement l'origine passive de l'ergatif indien (indo-aryen) moderne, sujet qui semble pourtant faire consensus. Son argumentation, subtile, mais fragile, se place dans le cadre sanskrit uniquement, mais porte à conséquence pour tout l'indo-iranien. Elle repose sur trois constatations et une hypothèse:

- la possibilité d'utiliser le passif synthétique en -ya avec des verbes intransitifs (cf l'impersonnel tena śayyate « il s'allonge », à côté de sa śete, au moyen, de même sens);
- l'existence de participes passés en -ta aussi bien pour les verbes intransitifs que transitifs et la possibilité de les utiliser comme prédicats résultatifs dans les deux cas (sa śayitaḥ « il s'est allongé » comme nareṇa vedāḥ paṭhitāḥ « les Védas ont été récités par l'homme »);
- le fait que le prédicat à participe en -ta s'accorde de la même façon avec le sujet intransitif et le patient transitif (sa śayitaḥ, vedāḥ paṭhitāḥ), alors qu'il ne s'accorde pas avec l'agent transitif, autorise à le qualifier de construction ergative, construction qui serait donc ancienne et datant de l'indo-européen commun;
- le passif en -ya se serait développé en indo-iranien pour fournir au système du présent un moyen d'indexer¹⁵ le patient transitif de la même façon que le faisait déjà pour le « non-présent » le prédicat en -ta (nareṇa vedāḥ paṭhyante « les Védas sont récités par l'homme » comme pendant de nareṇa vedāḥ paṭhitāḥ).

D'après Klaiman, la construction du type *mayā kṛtam* est donc un tour ergatif ancien qui a donné l'ergatif de l'indo-aryen moderne, mais qui a aussi suscité l'apparition d'une diathèse passive dans le système du présent. Si l'on accepte son argumentation, il faut certainement en conclure que tous les cas d'ergativité présents en indo-iranien moderne (iranien ou indien) ont la même origine, et que le vieux perse *manā kartam* est ergatif également.

Haig

Plus récemment, Haig (2008) est revenu sur la question en dédiant un chapitre entier de son livre à « l'alignement » en iranien ancien. Son approche, plus moderne, reprend l'idée d'un parfait d'expression possessive, mais fait entrer en ligne de compte des facteurs liés à la visée énonciative (topicalité, animation), la sémantique propre du génitif-datif et sa capacité à exprimer la possession externe, c'est-à-dire au niveau du prédicat¹⁶, ainsi que des faits interprétables comme une mise en pivot de

¹⁵ Klaiman utilise le terme *indexer* pour combiner l'idée d'accord verbal et de schéma actanciel.

¹⁶ C'est donc un tour où le possesseur est exprimé à l'extérieur du syntagme contenant l'objet possédé, comme c'est le cas quand on dit, en français la mère a lavé à sa fille les

l'agent sémantique. Il en conclut que le tour *manā kartam* s'est développé à partir d'un tour à possesseur externe (« external possessor construction ») et, comme le génitif-datif du vieux perse couvre un large spectre de rôles sémantiques (possesseur, possesseur externe, expérient, destinataire, bénéficiaire...), le passage au rôle d'agent s'en serait trouvé facilité.

Quant à la guestion de la voix, Haig l'aborde prudemment (2008: 41) :

Thus rather than accepting a simple either/or classification of the [manā kartam] construction as passive, it would be more enlightening to investigate it across distinct parameters in order to arrive at a more objective verdict.

et conclut (2008: 54):

On three of the four parameters, the $[man\bar{a} \ kartam]$ construction diverges from a prototypical passive.

Si l'interprétation passive lui paraît donc exclue, Haig ne penche pourtant pas pour une interprétation active non plus. Interpréter le tour *manā kartam* comme un tour à possesseur externe lui paraît plus fructueux pour expliquer l'ergativisation du tour plutôt que d'approfondir une recherche sur la voix « while it is almost impossible to 'prove' the issue one way or the other » (2008: 55)¹⁷. Nous nous permettrons pourtant d'essayer d'approfondir ici la question de la voix en utilisant, entre autres, des assertions émises par Haig à l'encontre de l'interprétation passive.

Après l'exposé concis de ces quatre points de vue remarquables, entrons dans le détail des arguments.

3.2. Le participe *kartam* est passif

L'adjectif verbal indo-européen en -to-

Le participe en -ta dont il est question ici provient de l'adjectif verbal indo-européen en -to-, extérieur au paradigme de conjugaison, car il se construit directement sur le degré zéro de la racine et non sur un thème verbal. Cet adjectif est largement représenté dans le domaine indo-européen, sauf dans sa branche anatolienne sa sémantique y est assez diverse 19.

Il peut aussi être construit sur une racine nominale : latin barbatus « barbu, pourvu de barbe ». Quand il est construit sur une racine verbale, il a dans beaucoup de langues un sens aspectuel résultatif évident, ce qui l'a fait classer dans le système du parfait, mais ce n'est pas toujours le cas : on trouve ainsi chez Platon $\pi\lambda\alpha\nu\eta\tau\delta\varsigma$, « errant » (Green 1913: 65), et en védique uda-plutas « nageant dans l'eau » (Wackernagel 1905: 195).

cheveux au lieu de a lavé les cheveux de sa fille, ou en basque Edurneri ama hil zaio, motà-mot « à Edurne la mère lui est morte » (voir plus loin (33) et (34)).

- 17 De manière plus explicite : « my view is that voice is neutralized in this construction, hence a characterization as either 'active' or 'passive' is fairly meaningless » (communication personnelle, 2010).
- 18 En hittite, par exemple, c'est le participe en -nt qui joue le rôle de participe parfait passif. Fait curieux, la famille anatolienne, qui n'a pas d'adjectif verbal en -to-, est également dépourvue du démonstratif to-. Y aurait-il un rapport ?
- D'après Benveniste (1948: 167), le suffixe -to- exprimerait « l'accomplissement de la notion dans l'objet » : le $donn\acute{e}$ serait, par exemple, ce en quoi s'accomplit le don. Il faut noter que, dans le même ouvrage, l'auteur rapproche le suffixe d'adjectif verbal du suffixe identique servant à former les ordinaux, car eux aussi montrent l'achèvement : le cinquième est ainsi ce qui complète une série de cinq. Les formations superlatives en -to-comme le grec $\kappa \rho \acute{a}\tau$ - $\iota \sigma$ - $\tau o \varsigma$ procéderaient de la même analyse : « qui porte la qualité à son point d'achèvement ».

Le grec se distingue aussi par le sens de possibilité, plutôt passive, qu'il attribue souvent à ces adjectifs : $\kappa\iota\nu\eta\tau\delta\varsigma$ « mobile » (Benveniste 1948: 166), $\gamma\nu\alpha\mu\pi\tau\delta\varsigma$ « flexible » (mais aussi « courbé »), $\phi\nu\kappa\tau\delta\varsigma$ «que l'on peut fuir », $\theta\nu\eta\tau\delta\varsigma$ « mortel » (Delbrück 1897: 486), lequel sens se trouve également en indien, mais uniquement dans les composés privatifs en a- : agrbhītas « insaisissable », amitas « impossible à mesurer », amrtas « immortel », à comparer à martyas « mortel » formé avec un autre suffixe.

En ce qui concerne la sémantique active ou passive de l'adjectif, cela dépend de la sémantique de la racine : si celle-ci exprime une action intransitive, la sémantique de l'adjectif verbal est généralement active; si la racine est transitive, l'adjectif verbal est généralement passif²⁰. C'est, en tous cas, l'état que l'on peut observer en latin (ventus²¹, victus) et en indo-iranien (sanskrit gatas « allé », pītas « bu »), mais il y a des exceptions : par exemple en védique, où des composés selon le modèle X-pītas signifient « qui a bu X » (Wackernagel 1905: 195), de même d'ailleurs que le latin potus signifie « qui a bu, ivre », ou encore en védique rāta-haviṣ « qui donne des offrandes » (1905: 276), avec un sens actif du participe rāta- qui, dans un autre contexte, signifie plutôt « donné ».

Les participes en -ta dans le corpus vieux perse

Le corpus vieux perse est assez pauvre en participes en -ta. Pirejko (1968: 10) signale 169 occurrences²², dont 117 occurrences de 19 participes de verbes transitifs, et 52 de 9 participes de verbes intransitifs. Malheureusement, elle ne cite pas nommément les formes concernées, ce qui nous a incité à en refaire l'inventaire à partir de notre corpus informatisé. Le voici selon l'ordre alphabétique latin des racines, avec le nombre d'occurrences, formes restituées incluses.

Participe	Occ.	Signification	Commentaire			
Verbes intransitifs						
[ava-gmat]a	1	« tombé »	Restitution incertaine			
ha-gmata	6	« réuni (s'étant réuni) »	Voir para-ita			
parā-gmata	1	« allé au loin, parti »				

²⁰ Cette affirmation est à tempérer par le fait que dans beaucoup de langues, slave et germanique ancien notamment, les verbes intransitifs n'ont pas de participe en -to-. En germanique, il faudra attendre la grammaticalisation des périphrases d'accompli avec auxiliaire avoir pour que ce participe soit étendu à tous les verbes faibles.

²¹ À vrai dire, ventus « venu » ou cenatus « qui a dîné » sont des cas rares en latin de participes en -tus formés sur un verbe intransitif, mais on trouve ce participe systématiquement avec les déponents intransitifs (ex. profectus). La forme va se développer pleinement dans les langues romanes (ex. italien venuto, partito, andato, espagnol sido), probablement en corrélation avec le développement du parfait périphrastique.

²² Elle précise que ces occurrences comprennent aussi celles des 28 formes de θakata et des dérivés en -gmata qui coïncident pour la forme et le sens avec les participes futurs (« совпавших по форме и значению причастий будущего времини »). La question assez complexe d'un éventuel participe futur passif en -eto-, évoquée par Kent (1950: 79), ne semble pas totalement tranchée. Il est en tous cas certain que les tours en θakata qui expriment les dates ne se laissent pas analyser de façon cohérente (Meillet 1915: 191), ce pourquoi nous l'excluons. Quant aux formes en -gmata, nous considérerons comme Meillet (1915: 109) et Johnson (1917: 195) qu'il s'agit bel et bien de participes passés, ce que confirment indirectement l'inexistence en vieux perse de la forme attendue étymologiquement (*-gata) et l'impossibilité d'expliquer ces formes par une sémantique de « futur passif ».

para-ita	6	« parti »	Toujours dans un groupe hagmatā paraitā. Les quatre autres occurrences de paraitā représentent un injonctif 2PL « allez !, en avant ! »	
marta	2	« mort »		
fra-tarta	1	« parti, s'étant éloigné »	Nous citons juste pour mémoire cette leçon ancienne, reprise par exemple par Oppert (1851: 140). À la suite de Cameron (1951: 50), Kent lit <i>frataram</i> « auparavant » ²³ . Même leçon chez Schmitt (2009: 67).	
		Verbes transitifs		
parā-barta	4	« enlevé »		
u-barta	3	« bien estimé »		
basta	5	« lié »		
dita	1	« enlevé, soustrait »		
duruxta	5	« menti, mensonger, faux »	Le verbe <i>duruj</i> - « mentir, tromper » accepte des compléments d'objet directs	
u-frašta et u-frasta	3	« bien interrogé, bien puni »		
ā-garbita	1	« pris, fait prisonnier »		
ava-jata	1	« tué, abattu »		
karta	70	« fait, accompli »		
[a-karta]	1	« non fait, non réparé »	Restitution incertaine	
dasta-karta	1	« fait à la main »		
duš-karta	2	« mal fait »		
ā-māta	2	« de long lignage, noble »	Le sens réel et son rapport avec le verbe $m\bar{a}$ - « mesurer » sont douteux (mesuré, éprouvé ?)	
[fra-mā]ta	2	« ordonné »	Une occurrence comme indiqué, la deuxième complètement restituée !	
p[arta]	1	« partagé »	Restitué par Kent (1950: 139) dans DNb,54 sous la forme $parta[m=taiy]$. Schmitt (2009: 111) a une leçon très différente : $p^a[r^a + r^a]$, d'où notre choix de présenter cette forme comme presque complètement restituée.	
pāta	1	« protégé »		
[p]išta	1	« orné »	Brandenstein (1964: 117) préfère lire dišta « erbaut, errichtet »	
ni-pišta	6	« écrit, gravé »		

23 Les signes pour $t^{a,i}$ (*M) et m^a (*M) diffèrent peu, en effet, et l'erreur est plausible.

a-xšata	1	« non endommagé »	
xšnuta	2	« satisfait », « écouté »	

À cette liste on peut ajouter quelques mots parfois cités comme étant de même formation que les participes : $azd\bar{a}$ « nouvelle », gasta « mauvais, dégoûtant », $r\bar{a}sta$ « droit », [ha]kartam « résultat d'un travail commun », vinastam « dommage », $d\bar{a}tam$ « loi », mais on ne trouve pas de parfait périphrastique formé sur eux. Au total, on retrouve grossièrement les chiffres avancés par Pirejko, si ce n'est un déficit surprenant d'occurrences pour les verbes intransitifs (17 chez nous contre 52 chez elle, ce dernier chiffre incluant toutefois les 19 occurrences de $\theta akata$ que nous avons exclues).

Au vu du précédent tableau, il semble bien que les participes du vieux perse respectent la règle usuelle et possèdent un sens passif quand ils sont formés sur une racine de sens transitif.

Voix du participe et voix du tour périphrastique

Mais revenons à la question centrale : le sens passif du participe a-t-il une influence sur la perception active ou passive du tour complet *manā kartam astiy*? Comme on l'a dit précédemment, Benveniste se fonde sur le parallèle structural entre ce tour périphrastique et les parfaits périphrastiques avec auxiliaire *avoir*. Il ne fait même pas allusion à la sémantique passive du participe formé sur un verbe transitif.

Pirejko, au contraire, ne manque pas de la relever à maintes reprises et d'en conclure (1968: 27) :

On ne peut aucunement taire le fait que ce participe est passif et, partant, définit la voix de cette construction comme passive. 24

L'argument est pourtant mince. On pourrait effectivement croire que la passivité du participe et la passivité du tour périphrastique sont deux choses totalement distinctes : après tout, on a bien un participe passif dans le passé composé français de nous avons fait un beau voyage, et il s'agit d'un temps actif.

Certes, mais l'utilisation de l'auxiliaire *avoir* n'y est peut-être pas pour rien, car il permet de conserver au passé composé la même orientation qu'au présent : le sujet et l'objet de la périphrase sont historiquement les sujet et objet de l'auxiliaire, d'où la facilité pour concevoir le tour périphrastique comme actif. On comprend qu'avec l'auxiliaire *être* du tour vieux perse on ne puisse être aussi affirmatif. C'est ce que Pirejko (1968: 29) relève :

C'est précisément l'absence de verbe *avoir*, par lequel se trouve exprimée dans les langues occidentales l'appartenance de l'action au sujet, qui a permis de conserver l'orientation vers l'objet du participe passé passif.²⁵

Cet argument, même s'il n'en parle pas ouvertement dans son article de 1952, Benveniste en est visiblement conscient. Il reviendra d'ailleurs indirectement sur la question dans ses articles sur l'auxiliarité (Benveniste 1960, 1965, 1966). Pour lui, avoir ne serait qu'un être-à « renversé ». Ce ne serait pas un verbe transitif car, pas plus que posséder, il ne serait susceptible de passivation.

Cette assertion nous paraît contestable. Sans être très courante, une phrase comme ce château est possédé en totalité par l'État depuis 15 ans ne nous paraît pas incorrecte grammaticalement. Il est vrai que avoir ne s'emploie généralement pas au

<u>24</u> « Ничем невозможно затушевать тот факт, что это причастие пассивно и тем самым определяет залог конструкции как пассивный.», notre traduction.

25 « Именно отсутствие глагола *иметь*, в котором была выражена в западных языках принадлежность действия субъекту, способствовало сохранению ориентации пассивного причастия прошедшего действия на объект. », notre traduction.

passif, en dehors de l'expression être eu « être dupé, abusé », mais il y a bien d'autres phrases avec complément d'objet direct que l'on répugne à exprimer au passif (Gaatone 1998). Que le verbe avoir soit un verbe d'état est difficilement contestable, mais d'autres verbes aussi peu agentifs que lui, comme porter (un vêtement), tenir, peupler ou habiter, ne laissent pas de doute sur leur transitivité et leur passivabilité.

Pour Pirejko, le changement d'orientation aura bien lieu, comme les langues modernes l'attestent, mais dans le cadre d'une évolution de la passivité à l'ergativité qui se produira dans la période non documentée de transition entre iranien ancien et iranien moyen. Toutefois, en acceptant l'idée que le tour *manā kartam* ait un jour fini par être perçu comme actif, Pirejko reconnaît implicitement que la sémantique passive du participe n'a pas un rôle décisif dans la voix du tour périphrastique. Pour compléter son raisonnement, il faudrait peut-être démontrer que la transition a été conditionnée par la perte de l'emploi non-prédicatif du participe en -ta ou par la perte de sa sémantique passive.

Pour conclure sur ce point, il semble donc que le caractère passif du participe en *-ta* des verbes transitifs ne soit pas décisif pour définir la voix du tour périphrastique, mais qu'il est difficile de ne pas tenir compte du fait que l'auxiliaire *être* n'a pas la même orientation que l'auxiliaire *avoir*.

3.3. Il n'y a pas d'actif correspondant à manā kartam

Si l'on admet que $man\bar{a}$ kartam est un tour à signification résultative, donc un parfait, et qu'on le tienne pour passif, il est embarrassant de constater que la langue ne possède pas de tour actif équivalent, le parfait synthétique ayant disparu du vieux perse. Un passif peut-il exister sans un actif correspondant?

Parfait périphrastique actif... pour verbes intransitifs

S'il semble exister un parfait périphrastique actif, c'est uniquement pour les verbes intransitifs. Les occurrences en sont rares. Six sont identiques à celle-ci :

ensuite rebelle:Nom.pl.masc s'assembler:pp.nom.pl.masc partir:pp.nom.pl.masc patiš Dādaršim hamaranam cartanaiy contre Dadarši:acc bataille:acc.sg.nt faire:Inf

« ensuite les rebelles se sont assemblés, ils sont allés livrer bataille contre $D\bar{a}dar\check{s}i$ » (DBII,32f)

Pour revenir au vieux perse, Haig (2008: 43) utilise également cet argument : « on the typological framework sketched in Section 2.3, it can be argued that the $[man\bar{a} \ kartam]$ construction is not a passive because the relevant verb form is not the marked member of a voice opposition; in the perfect tense, the participle is the only verb form available ».

La question nécessiterait une réflexion profonde sur les notions en présence. Toutefois, au niveau de l'argumentation, on peut provisoirement s'en passer. Cet argument a notamment servi dans le cadre de la longue dispute sur la prétendue passivité des langues ergatives (voir, par exemple, Schuchardt (1895: 204)). Trombetti (1923), cité en traduction russe dans le recueil de Bokarëv, l'affirme clairement : « pour qu'une construction soit réellement passive, le verbe doit présenter une forme passive, différente de l'active. Les exceptions ne sont qu'apparentes » (notre traduction). De façon surprenante, il existe aussi des « antipassivistes » qui admettent l'existence de formes passives sans forme active correspondante. C'est, par exemple, le cas de Finck (1907) : « il n'y a aucune contradiction », dit-il, « à supposer qu'une construction du type 'le chien est vu par l'homme' puisse apparaître en l'absence d'une construction 'l'homme voit le chien' qui la précèderait ; il est très vraisemblable que cela a fréquemment eu lieu en réalité » (notre traduction).

On a ici deux participes, et il est impossible de savoir si les deux jouent bien un rôle prédicatif, comme le suggère notre traduction, surtout qu'aucun signe de coordination n'est visible. On pourrait aussi penser que $hagmat\bar{a}$ est épithète de $hamiçiy\bar{a}$: « les rebelles assemblés sont allés livrer bataille », ou qu'il s'agit d'un participe absolu : « une fois assemblés, les rebelles sont allés livrer bataille », hypothèse peu plausible parce que ce tour ne paraît pas représenté ailleurs dans la langue et qu'un participe absolu au nominatif serait peu en rapport avec ce qui se fait ailleurs 27 .

L'occurrence suivante, la seule autre de parfait périphrastique d'un verbe intransitif, est plus claire :

(18) Pārsahyā martiyahyā duraiy arštiš parāgmatā

perse:gén.sg homme:gén.sg loin lance:nom.sg.fém partir:pp.nom.sg.fém

« la lance de l'homme perse est partie loin » (DNa,45)

Système de Skjærvø

Skjærvø (2002: 104) propose une vision originale. Selon lui, il existe trois temps : le présent, l'imparfait et le parfait (périphrastique). Dans le cas d'un verbe transitif, présent et imparfait existent à la fois à l'actif et au passif (dérivé en -ya). Quant au parfait, sa forme unique est à la fois active et passive : active quand l'agent est exprimé, passive sinon. Autrement dit, tya manā kartam est actif, « ce que j'ai fait », mais tya kartam est passif, « ce qui a été fait ». Il est vrai que l'absence de l'agent sémantique est propice à une interprétation passive (voir 3.4), mais cela signifie-t-il pour autant que la présence d'un agent implique le caractère actif ? Pour que le passif synthétique en -ya soit réellement passif, faut-il que l'agent ne soit pas exprimé ? Évidemment, non.

Système de Kent

Kent (1950: 88) résout le problème autrement, en escamotant une autre partie de la question. Pour lui, *tya manā kartam* est nettement passif, et le tour actif correspondant est simplement *tya adam akunavam* « ce que j'ai fait », à l'imparfait de narration. Et il faut avouer que les textes semblent lui donner raison tant ces deux tours paraissent interchangeables, sans nuance perceptible de temps ou d'aspect.

Mais, pour être conséquent, Kent devrait se demander quelles peuvent être les nuances entre ce passé passif périphrastique et l'imparfait passif synthétique $akariya^{28}$. Or on serait bien en peine de le déterminer. On a dans les deux exemples suivants une construction tout à fait semblable, à la place de la relative près. Dans l'une, on voit le tour périphrastique en karta, dans l'autre la forme synthétique akariya et tous deux semblent relater de la même façon la provenance des différents matériaux utilisés pour orner le palais de Darius I^{er} à Suse :

(19) daraniyam hacā Spardā utā hacā Bāxtriyā abariya
or:nom.sg.nt de Spardis:abl et de Bactrie:abl apporter:pass.impf.3sg
tya idā akariya
REL:nom.sg.nt ici faire:pass.impf.3sg
« l'or qui est utilisé²⁹ ici est apporté de Sardis et de Bactrie » (DSf,35f)

27 Pour mémoire, le sanskrit possède des tours absolus au locatif et au génitif. Spiegel (1882: 445) mentionne quelques rares cas possibles de génitif absolu en avestique.

28 Il existe également une forme *akunavaya*, formée sur le thème du présent, et qui semble être une innovation par rapport à l'indo-iranien commun.

29 Nous n'avons pas trouvé de justification particulière pour l'utilisation du verbe kar-

(20) sikabruš hya idā karta

cornaline:NOM.SG.MASC REL:NOM.SG.MASC ici faire:PP.NOM.SG.MASC

hauv hacā Sugudā abariya

DÉM:NOM.SG.MASC de Sogdiane:ABL apporter:PASS.IMPF.3SG

« la cornaline qui est utilisée ici est apportée de Sogdiane » (DSf,37f)

Nous voyons donc que l'absence d'un parfait actif qui correspondrait au parfait périphrastique passif *manā kartam* est un argument difficile à manier et qu'il n'est pas aisé, non plus, de le combattre en affirmant que l'imparfait actif est le tour actif correspondant au parfait passif.

3.4. La « position centrale de l'objet logique »

Pirejko s'appuie sur ce qu'elle considère être la position centrale de « l'objet logique »³⁰ dans le tour *tya manā kartam* pour argumenter en faveur d'une lecture passive de cette périphrase.

L'accord prédicat-patient

Il n'est pas inutile de citer complètement son texte (1968: 16) pour mieux justifier la critique que nous en faisons.

C'est surtout l'accord du participe du verbe transitif avec l'objet logique qui parle en faveur de la passivité du tour en question. Ce signe indubitable de la nature passive de la construction considérée n'a pas empêché É. Benveniste de l'appeler parfait actif dans l'article mentionné.³¹

Venant d'une spécialiste de l'ergativité dans les langues indo-iraniennes, cet argument ne peut que surprendre. En effet, l'accord du prédicat avec le patient est fréquent dans les langues ergatives et, singulièrement, dans les langues indo-iraniennes qui ont développé leur ergativité scindée à partir d'un tour participial similaire à manā kartam. Il est connu que ces formes ne sont pas perçues comme passives. Il faut donc en conclure que Pirejko se place délibérément dans le cadre d'un tour périphrastique non-ergatif, hypothèse qui n'est pas neutre en regard de ce qu'elle se propose de démontrer.

Par ailleurs, quoi que l'on puisse penser de cette règle de grammaire française, l'accord du participe passé avec l'objet précédant le prédicat dans les temps composés formés avec *avoir* ne modifie pas la perception active d'une phrase du genre de *voici les tâches que j'ai faites* par rapport à *j'ai fait les tâches suivantes*.

Pirejko ajoute:

La passivité de ladite construction apparaît clairement si l'on considère deux particularités de sa structure : premièrement, la position centrale de l'objet logique (le sujet grammatical), son emplacement en tête de proposition dans la variante la plus fréquente de cette construction avec l'adjectif démonstratif en fonction d'objet logique (du type *ima tya manā kartam* «cela qui est mon fait»). C'est cela, ainsi que l'accord du participe et de l'objet, qui souligne que l'action est présentée du point de

[«] faire » dans ce contexte qui demande plutôt une sémantique de « mettre en application », « utiliser ». Kent utilise le participe passé *wrought* « travaillé », « ouvragé » dans sa traduction.

³⁰ Nous reprenons ici la terminologie de Pirejko qui nomme sujet et objet logiques les agent et patient sémantiques.

^{31 «}О пассивности данного оборота говорит прежде всего согласование причастия переходного глагола с логическим объектом. Это недвусмысленное свидетельство пассивной природы рассматриваемой конструкции не помешало Э. Бенвенисту назвать ее активным перфектом в упомянутой статье.», notre traduction.

vue de l'objet, ce qui est l'essence de la passivité comme catégorie linguistique. Deuxièmement, la facilité relative avec laquelle le sujet logique, c'est-à-dire l'agent, est omis (alors que l'on évite d'omettre l'objet logique) met également l'accent sur la position de l'objet dans ladite construction. 32

En réorganisant légèrement ses propos, il semble que l'on puisse définir ce que l'auteur entend par « position centrale de l'objet logique » par les trois critères suivants : position initiale dans la proposition, accord du prédicat avec le patient et possible omission de l'agent. Nous avons vu plus haut ce qu'il fallait penser du deuxième critère. Voyons ce qu'il en est des autres.

Position du patient dans la proposition

Ce premier critère est tout aussi déconcertant. Rappelons d'abord que dans *ima tya manā kartam*, c'est *tya*, pronom relatif, qui est le patient sémantique, et non le démonstratif *ima* (voir la note 10 sur cette erreur fréquente). Ensuite, *tya* est effectivement en début de proposition, mais cela est dû à sa nature de relatif. Beaucoup d'exemples, entre autres (8), (14) et (15), nous montrent, au contraire, que c'est souvent l'agent qui précède le patient, sous forme d'un enclitique, précédant même parfois le relatif.

Omission de l'agent

Concernant la possible omission de l'agent, illustrons-la tout d'abord par l'exemple (20) ci-dessus : *sikabruš hya idā karta* « la cornaline qui est utilisée ici ». Il est vrai que cette omission est un trait fréquent des tours passifs ou médio-passifs dans les langues indo-européennes antiques³³. Dans ces mêmes langues, l'absence d'un syntagme sujet pour un verbe à la voix active est également possible, mais elle est généralement le signe que la référence personnelle est incluse dans la forme verbale.

Il existe toutefois des tours impersonnels, ressentis comme actifs, s'appuyant sur l'utilisation d'une forme particulière du verbe (souvent une forme commune avec la voix médio-passive 34 ou réflexive: latin itur « on va », osque sakrafir « let one consecrate » (Sturtevant 1929: 32), russe razumeetsja, $\check{c}to...$ « on comprend bien que... »), soit sur une personne particulière (russe idut 3PL « on va », anglais you never know 2SG/PL « on ne sait jamais »), soit sur un pronom particulier relié à la 3^e personne (français on, allemand man). Pourquoi le vieux perse n'aurait-il pas développé un tel tour impersonnel actif sous la forme de cette périphrase à participe

^{32 «}Пассивность данной конструкции особенно ясно проступает, если учесть две особенности ее структуры: во-первых, центральное положение логического объекта (грамматического подлежащего), его первое место в предложении в самом распространенном варианте этой конструкции с указательным местоимением в функции логического объекта (типа ima tya manā kartam 'это которое мое сделанное'). Тем самым вместе с фактом согласования причастия и объекта подчеркивается, что действие изображается с точки зрения объекта, что и является сутью пассивности как языковой категории. Во-вторых, сравнительная легкость выпадения логического субъекта, агенса (тогда как пропуск логического объекта избегается) также акцентирует центральное положение объекта в данном обороте.», notre traduction.

³³ Jamison (1979) pense toutefois que les occurrences du passif agentif ont été largement sous-estimées en raison, notamment, de la multiplicité des moyens possibles pour exprimer l'agent.

³⁴ L'utilisation d'une forme médio-passive pour exprimer l'impersonnel n'est pas l'indice d'une signification passive. Historiquement, du moins pour les formes en -r de l'italoceltique, c'est plutôt le contraire : la signification impersonnelle était primaire. Ernout (1909: 332) présente pour le latin un scénario de passivation où le parfait passif périphrastique joue un rôle important dans le changement de diathèse (l'objet, initialement à l'accusatif, est passé au nominatif). Le complément d'agent n'a été ajouté qu'ultérieurement.

passé?

Par ailleurs, les langues ergatives présentent un lien syntaxique prédicat-patient plus fort que le lien prédicat-agent. L'agent, marqué par un cas périphérique, peut souvent³⁵ être omis, d'où il résulte une signification impersonnelle comparable à ce qui vient d'être dit.

La « position centrale de l'objet logique », si on la définit par l'accord du prédicat avec le patient et par la possibilité de ne pas exprimer l'agent, ne semble donc pas être un argument décisif en faveur de la passivité du tour *manā kartam*.

3.5. Le patient sémantique n'est pas à l'accusatif

Il semble superflu de rappeler que le patient sémantique des parfaits périphrastiques du type de *manā kartam* est au nominatif. Pourtant, il y a peut-être moyen de tirer de cette information une indication sur le fait que ce tour périphrastique n'est pas encore suffisamment intégré au système verbal pour être ressenti comme un parfait actif.

On peut pour cela s'appuyer sur un parallèle avec le parfait arménien en *-eal*. Benveniste (1952: 184), lui-même, tire argument de la rection accusative de son patient sémantique pour renforcer le parallèle avec les parfaits périphrastiques à auxiliaire *avoir* et inférer une perception active de la périphrase :

C'est la preuve que le parfait transitif, en dépit de sa forme périphrastique, fonctionnait comme forme simple, et qu'il était bien établi. [... À] date historique le parfait transitif a le comportement syntaxique d'une forme simple transitive à l'égard de son objet.

Benveniste omet de mentionner que ce raisonnement, s'il est certainement vrai pour l'arménien, ne peut pas être transposé au vieux perse, qui ne présente pas de rection accusative pour le patient. On serait même tenté de dire que ce raisonnement implique indirectement que l'absence de rection accusative est un signe de la perception passive de la périphrase en vieux perse!

Toutefois, en regardant de plus près notre tableau des types de parfait périphrastiques attestés, on se prend à douter de ses certitudes sur le cas nominatif du patient en remarquant que la quasi-totalité des types présente un patient neutre, c'est-à-dire sans possibilité de distinguer accusatif et nominatif. La seule exception est fournie par l'exemple « fautif », répété ici par commodité, qui justement présente un patient à l'accusatif :

imam ustašanām aθaganām mām kar-tā
 pém:sg.acc.masc escalier:sg.acc.fém de_pierre:sg.acc.fém 1sg.acc faire-pp.nom.sg.fém
 « j'ai fait cet escalier de pierre »

Et si cette « erreur » reflétait en fait l'état correct ancien ou, pour le moins, une évolution tardive vers la voix active ? Il est intéressant, à ce propos, de mentionner ici la position ancienne de Ware et Kent (1924: 60) qui ont mis en doute le fait que les inscriptions d'Artaxerxès III soient aussi fautives que les trouvaient, par exemple, Meillet. On pourrait justifier $m\bar{a}m$ $kart\bar{a}$, disent-ils, par une similitude avec $m\bar{a}m$ $k\bar{a}ma$ « c'est mon désir », fréquent quoique mal expliqué. Quant à l'accusatif du patient sémantique, il serait comparable à ce qui est observable en latin précoce quid tibi hanc curatiost rem ? « en quoi cela te concerne-t-il ? » (Plaut. Amph. 519), où le

-

^{35 «} L'agent est, de façon générale, facultatif, c'est une expansion » (Tchekhoff 1978: 27). C'est par exemple le cas en avar (1978: 74), mais non en basque. Si l'on peut bien omettre le syntagme agent dans gizonak ogia jan du « l'homme a mangé le pain », on obtient ogia jan du où une référence à l'agent reste présente dans l'auxiliaire du : « il a mangé le pain », et non « on a mangé le pain ».

prédicat nominal *curatio* [*e*]*st* est senti suffisamment proche du prédicat verbal *curas* pour en adopter la rection accusative, alors que, grammaticalement, on attendrait *haec res* en tant que sujet de la copule.

À notre avis, si elle montrait un réel état de langue et pas seulement une erreur du graveur, la rection accusative de (16) pourrait être utilement comparée à celle des compléments d'objet des parfaits arméniens en *-eal*, ou encore au marquage accusatif des compléments d'objet animés dans les langues indo-iraniennes modernes³⁶.

La conclusion de tout ceci est qu'il est encore une fois impossible de tirer une conclusion : on ne sait pas de manière certaine si le patient d'un parfait périphrastique avec agent est au nominatif ou à l'accusatif en vieux perse³⁷. L'accusatif montrerait une assimilation du tour périphrastique aux formes simples transitives, et le nominatif pourrait porter à conclure l'inverse, sans certitude toutefois puisque l'absence de marquage du patient est la règle la plus courante dans les langues ergatives.

3.6. L'agent du passif synthétique s'exprime par hacā+abl.

L'agent avec hacā

L'argument central de Benveniste pour montrer que $man\bar{a}$ kartam n'est pas passif consiste à faire remarquer que les passifs synthétiques en -ya expriment leur complément d'agent par un syntagme à l'ablatif introduit par la préposition $hac\bar{a}^{38}$. Les exemples cités paraissent irréfutables :

- tya=šām hacā=ma aθahya ava akunava

 REL:NOM.SG.NT=3PL.GÉN de=1SG.ABL dire:PASS.IMPF.3SG DÉM:ACC.SG.NT faire:IMPF.3PL

 « ce qui par moi leur était ordonné, ils l'ont fait » (DNa,20f)
- yaθā=šām hacā=ma aθahya (...) ava akunavayatā³⁹ comme=3pl.gén de=1sg.abl dire:pass.impf.3sg dém:nom.sg.nt faire:pass.impf.3sg « comme par moi il leur était ordonné, (...) ceci fut fait » (DBI,19f)

³⁶ À ce propos, une anecdote nous paraît intéressante à mentionner. Lors du Congrès universel d'espéranto à La Havane en 2010, nous avons pu observer, apposée sur un tableau de liège par un français, la petite annonce fautive suivante : perdita veston senmanikan « perdu veste sans manche », avec un patient sémantique à l'accusatif malgré le caractère passif du participe. Il y avait deux manières d'exprimer cela correctement, soit en utilisant un verbe actif au passé : mi perdis veston senmanikan « j'ai perdu une veste sans manche », soit en utilisant une tournure non-agentive à participe passé passif dont la copule pouvait être omise pour plus de concision : [estas] perdita vesto senmanika « une veste sans manche a été perdue ». Il est symptomatique que le locuteur ait inconsciemment transféré la rection transitive du français j'ai perdu au participe passif espéranto perdita.

³⁷ La précision « avec agent » est importante : sans agent, on trouve des patients masculins ou féminins au nominatif, sans ambiguïté (voir (20)), mais rien ne prouve que les constructions agentive et non-agentive se comportent de manière identique.

³⁸ Le sens spatial concret de $hac\bar{a}$ est d'ailleurs tout à fait comparable à celui de la préposition latine ab qui, elle aussi, sert dans les compléments d'agent.

³⁹ Il y a divergence concernant l'interprétation de la forme *akunavayatā*. Meillet la considère comme un passif 3sg, sans expliquer pourquoi la désinence moyenne *-tā* est adjointe au dérivé en *-ya*, alors que le passif en *-ya* prend usuellement des désinences actives. Johnson (1917: 185) y voit la possibilité d'une forme moyenne 3pl, la graphie ne permettant pas de distinguer les désinences moyennes *-tā* et *-ntā*, mais il n'explique pas la présence du suffixe *-(i)ya*. L'indifférenciation des nominatif et accusatif du pronom neutre *ava* laisse la question ouverte.

Ce que Benveniste ne dit pas, c'est que les occurrences de verbes au passif synthétique sont assez peu nombreuses et qu'il n'y a que quatre occurrences de syntagme agentif en $hac\bar{a}$, toutes avec la forme $hac\bar{a}ma$ et le verbe θah . Plus gênant, étant donnée la sémantique de ce verbe, à savoir « dire, déclarer », le sens agentif de $hac\bar{a}ma$ n'est même pas assuré : il peut s'agir simplement d'un complément marquant l'origine, comme le relève Haig (2008: 78).

Il existe d'autres tours agentifs

Malgré ces incertitudes, Benveniste (1952: 179) n'hésite pas à taper sur les doigts de Kent :

Il est curieux que ces exemples, les seuls qui renseignent sur la construction du passif, ne soient même pas mentionnés chez Kent, *Old Persian*, § 275, dans le paragraphe, très indigent, où il traite du passif.

Effectivement, Kent reste vague sur l'expression de l'agent dans le paragraphe indiqué. Pourtant, il ne manque pas de mentionner, ailleurs, le rôle agentif de $hac\bar{a}$ (1950: 80), et aussi celui de la postposition $r\bar{a}diy$ (1950: 87), dont le sens premier semble être « à cause de ». Les deux exemples qu'il mentionne avec $r\bar{a}diy$ comportent un verbe à l'optatif passif 3SG $kariyai\check{s}$ « puisse-t-il être fait » et le syntagme postpositionnel en $r\bar{a}diy$ peut effectivement être considéré comme indiquant l'agent... ou pris au sens propre causal. Il n'y a pas d'autre occurrence que ces deux-ci :

- (23) $na[im\bar{a}] k\bar{a}ma tya skau\theta$ iš tunuvatahy \bar{a} [r] $\bar{a}diy mi\theta a kariya$ iš « ce n'est pas mon désir que le pauvre soit maltraité par le riche » (DNb,8f)
- (24) naimā ava kāma tya t[u]nuvā skauθaiš rādiy miθa kariyaiš
 « ce n'est pas mon désir que le riche soit maltraité par le pauvre » (DNb,10f)

En sus de ces deux moyens d'exprimer l'agent, Kent en considère certainement un troisième, bien qu'il ne le dise pas clairement⁴⁰. C'est du moins ce que l'on peut déduire de ses traductions des deux exemples suivants (1950: 134) :

- (25) $ut\bar{a}=[\check{s}]\bar{a}m\ Auramazd\bar{a}\ [naiy\ ayadiya]\ Auramazd\bar{a}m\ ayadaiy$ « and by them Ahuramazda was not worshipped. I worshipped Ahuramazda » (DBV,15f)
- (26) [u]tā naiy Auramazdā[=šām] [aya]di[ya] Auramazdām ayadaiy (=DBV,15) (DBV,31)

L'enclitique 3PL.GÉN -šām semble y exprimer l'agent. Ce fait a été particulièrement mis en avant par Cardona (1970: 2), qui est un tenant de l'interprétation passive de manā kartam et souhaite prouver que le génitif est un cas agentif tout à fait normal. Cet remarque est reprise par un grand nombre d'auteurs : Pirejko (1979: 483), Schmalstieg (2002: 41), Haig (2008: 77).

41 La leçon de Schmitt (2009: 89) est encore différente sur des détails : u-ta-a-ša-a-ma: a-u-ra-

⁴⁰ Kent mentionne bien la valeur agentive du génitif dans la section qui traite de ce cas, mais ses exemples ne montrent que des « passifs » périphrastiques.

passage n'existe qu'en vieux perse et ne peut pas être comparé aux traductions babylonienne et néo-élamite. Pour toutes ces raisons, nous ne souscrivons pas à l'opinion de Cardona (1970: note 1) selon laquelle la construction du passif synthétique avec agent au génitif serait « beyond reproach ». Elle est toutefois raisonnablement crédible 42 .

Pourquoi l'agent du passif périphrastique et celui du passif synthétique seraient-ils exprimés identiquement ?

Benveniste n'a pas mentionné ces derniers faits dans son article de 1952. Il aurait pu en avoir eu connaissance par les ouvrages de Kent (1950) et l'article de Cameron (1951). Cela aurait certainement amoindri son argument principal, à savoir que seul le syntagme prépositionnel en *hacā* pouvait servir d'agent au passif synthétique.

Mais, sur le fond, à supposer qu'il ait raison sur ce point, pourrait-on réellement en déduire qu'un passif périphrastique se devrait d'exprimer l'agent de la même façon que le passif synthétique ? Est-il vraiment exclu que l'adjectif verbal en -to- qui entre dans le tour périphrastique puisse y importer une rection agentive particulière, différente de celle du passif synthétique ? Ce n'est pas certain, surtout quand on sait que l'utilisation agentive du génitif auprès de ces adjectifs verbaux est bien connue en védique (Jamison 1979, Andersen 1986) et dans d'autres langues (Delbrück 1893: 348). Notons d'ailleurs que la pluralité des rections agentives n'a rien de spécifique au védique. On trouve notamment en latin un dativus auctoris concurrent de l'ablatif avec préposition ab (Suárez Martínez 2001, Green 1913⁴³) et, dans cette langue, le datif n'est pas suspect de provenir de l'instrumental par syncrétisme des cas. Donc génitif et datif sont connus comme cas agentifs dans diverses langues, aussi est-il difficile de dénier au génitif-datif du vieux perse la possibilité d'une telle fonction, comme le fait Benveniste, sur l'unique argument qu'il existerait un tour agentif en $hac\bar{a}$.

En conclusion, l'argument utilisé par Benveniste est moins fort qu'il n'y paraît, et l'argument contraire, selon lequel le génitif serait le cas agentif général, même pour les passifs synthétiques, n'est guère étayé.

3.7. L'agent est mieux grammaticalisé dans le parfait périphrastique que dans le passif synthétique

L'agent du tour périphrastique est un actant central

Haig (2008: 78) souligne que les différents moyens d'expression de l'agent du passif

 $m^{a}-z^{a}-d^{a}-a$: $[n^{a}-i]-v^{a}$: $[a-v^{a}]-d^{i}-[i]-v^{a}$.

- En supposant que les leçons de Schmitt (2009) soient exactes, il faut avouer que l'on a un faisceau de répétitions croisées qui rend la restitution plausible. Il y a tout d'abord la répétition entre DBV,15f et DBV,31f, mais aussi la similitude entre la forme incomplète -dⁱ-i-y^a et le verbe complet a-y^a-d^a-i-y^a (ayadaiy) « j'honorais », qui suit immédiatement le passage reconstruit. Cela rend plausible qu'il s'agisse du même verbe à deux formes distinctes, d'autant plus que a-y^a-dⁱ-i-y^a (ayadiya) présente deux occurrences parfaites dans un autre texte (XPh,36&40). Toutefois, du point de vue de l'énonciation, il nous paraît gênant que ayadaiy apparaisse ici sans pronom personnel sujet (voir le commentaire sur l'exemple (29)).
- 43 Nous sommes plus sceptiques, en revanche, sur les exemples de datif agentif que fournit cet auteur (1913: 53) pour le sanskrit : on y voit apparaître des pronoms te et me qui sont généralement décrits dans les grammaires comme des enclitiques indifféremment génitifs ou datifs. Ces exemples peuvent donc se rapporter au génitif agentif védique mentionné plus haut. Bauer (2000: 221-223) considère que la prédication possessive avec datif et les structures avec datif agentif et forme nominale du verbe sont liées entre elles et anciennes. Elles voient donc dans les structures similaires utilisant un génitif des développements ultérieurs.

synthétique, que nous venons de voir, témoignent d'une faible grammaticalisation du tour passif agentif en vieux perse. Et, ajoute-t-il :

Now contrast this situation to that obtaining in the $[man\bar{a} \ kartam]$ construction. Here we find in all attested examples, regardless of context, a single uniform expression of the Agent: the Genitive. Again, this points to a very different status of the Genitive in the $[man\bar{a} \ kartam]$ construction than merely some kind of by-phrase equivalent. The differences in consistency of expression are perfectly matched by the cross-linguistic data on differences between the Agent-phrase of a passive construction, and the A of an ergative construction. [...] Again, we find that the Genitive of the $[man\bar{a} \ kartam]$ construction exhibits properties typically associated with arguments, including subjects (for example the A in an ergative construction), rather than properties expected of a purely peripheral by-phrase type of constituent.

Il faut pourtant rappeler que l'agent dans le parfait périphrastique est loin d'être toujours exprimé (voir 3.4). Et quand cet agent est exprimé, les exemples dont nous disposons montrent une limitation des types d'agent attestés qui incite à éviter les généralisations.

Nous ne souscrivons pas non plus à l'idée que, dans les langues ergatives, l'actant A⁴⁴ aurait un statut nécessairement moins périphérique que l'agent des verbes passifs dans les langues accusatives. Il semble que, dans une bonne partie des langues ergatives, l'actant A soit nettement plus périphérique et plus prompt à disparaître que l'actant O qui, lui, est souvent obligatoire. Nous pouvons ici nous rapporter à ce qu'écrit à ce propos Claude Tchekhoff (1978:64,75) sur le tongien (aucun actant obligatoire, mais A ne peut être seul) et sur l'avar (A est facultatif et, si O n'est pas exprimé, il est quand même présent par une référence implicite au contexte). Dixon (1994: 218) ne dit pas autre chose :

Most of the ergative languages in Australia – and perhaps most of those in other parts of the world – freely allow the A NP to be omitted from any transitive clause.

D'ailleurs, Haig n'ignore pas le caractère optionnel de l'actant A dans les langues ergatives. Il le mentionne même au sujet d'exemples en samoan (2008: 40), mais se range à la conclusion de Mosel et Hovdhaugen, selon laquelle « the A, despite its optionality, is a core argument ». Tout est question de définition, évidemment, et nous contenterons de rappeler ici qu'il existe des définitions selon lesquelles un groupe fonctionnel ne peut être central, ou encore nucléaire, que s'il est obligatoire.

Quel lien entre la forte grammaticalisation de A dans le tour périphrastique et le caractère actif de ce dernier ?

Admettons que centralité ne soit pas incompatible avec optionalité. On peut alors résumer l'argumentation de Haig comme suit :

- 1. La variété de marquage de l'agent du passif synthétique montre que ce n'est pas un actant central.
- 2. L'unicité de marquage de l'actant A de *manā kartam* montre que c'est un actant central.
- 3. Comme l'agent des verbes passifs est, dans toutes les langues, un actant périphérique et que l'actant A de *manā kartam* est central, il ne peut s'agir de l'agent d'un passif (« a purely peripheral *by*-phrase type of constituent »).

En conséquence de quoi, ajouterions-nous (même si ce n'est pas la conclusion de Haig), *manā kartam* est un tour actif, ce qui serait une conclusion intéressante pour notre question centrale. Mais qu'en est-il réellement ?

⁴⁴ Pour nous rapprocher de la terminologie des auteurs cités, nous adoptons ici la notation S, O, A de Dixon (1994: 6) pour désigner les actants remplissant les rôles sémantiques respectifs de participant unique, patient et agent.

Les deux premiers points postulent une équivalence logique entre la marque constante d'un actant et son caractère d'actant central. Est-ce justifié ? Certaines langues marquent systématiquement à l'inessif un certain type de complément de lieu : est-ce pour autant un actant central ? Le russe marque toujours le complément d'agent d'un verbe passif par l'instrumental : est-ce pour autant un actant central ? Pas pour Haig, en tous cas, qui voit dans ce type de complément un groupe fonctionnel périphérique. Inversement, si l'équivalence était justifiée, ne pourrait-on contester le caractère central, dans certaines langues, du complément d'objet direct, dont le marquage est parfois multiforme (nominatif, accusatif, génitif, datif, partitif...) ?

Quant au troisième point, il présente un raisonnement exact, mais les prémisses en sont-elles justes? Si le caractère périphérique de l'agent est fréquemment invoqué, c'est surtout en regard de son caractère optionnel. Or, nous avons admis que le A du tour périphrastique, bien qu'optionnel, est central, ce qui nous interdit donc d'utiliser cet argument pour l'agent du passif. Notons également que certains auteurs (Feuillet 2006: 384) n'hésitent pas à considérer le complément d'agent d'un passif comme actant et non circonstant, c'est-à-dire comme un groupe fonctionnel central, et non périphérique. Ensuite, nous venons de voir que la centralité de A n'est pas démontrée puisque l'équivalence entre constance du marquage et centralité est douteuse. Donc, les deux prémisses du point 3 tombent et la conclusion ne peut être démontrée.

Cela ne remet pourtant pas en cause le constat initial : effectivement, l'expression de l'agent avec un passif synthétique est peu grammaticalisée ou, plus précisément, difficile à reconstruire avec certitude, alors que dans le cadre du parfait périphrastique elle semble bien constituée. Il serait toutefois hâtif d'en tirer argument en faveur du caractère actif de ce parfait.

3.8. Effacement de S par coréférence à A

Dans l'intention de souligner le caractère subjectal de l'agent du tour périphrastique, Haig (2008: 52-53) montre quelques exemples censés illustrer la possibilité d'effacement du sujet intransitif (S) par l'actant A d'un tour *manā kartam*.

Coréférence supposée et conséquences

Par exemple, dans (27), l'agent est exprimé par un génitif *manā* dans la première proposition et, ensuite, une proposition subordonnée montre un verbe dont le sujet devrait être le pronom 1NOM.SG *adam*, mais celui-ci n'est pas exprimé :

(27) ima tya manā_i kartam
DÉM:NOM.SG.NT REL:NOM.SG.NT 1SG.GÉN faire:PP.NOM.SG.NT
pasāva yaθā Ø_i xšāyaθiya abavam
après que roi:NOM.SG.MASC devenir:IMPF.1SG
« voici ce que j'ai fait après que je suis devenu roi » (DBI,27f)

On aurait donc l'agent du tour *manā kartam* qui se trouverait « resumed by zeroanaphora in the following phrase », de façon tout à fait similaire à ce qui se passe lorsque, à la place de *manā kartam*, on a l'actif *adam akunavam* « j'ai fait » dans la première proposition. Haig constate :

[T]he A is capable of controlling deletion across coordinate clauses, regardless of whether it is a Nominative subject [...] or the Genitive of a $[man\bar{a} \ kartam]$ construction.

mais ajoute aussitôt:

I would urge caution in interpreting these examples at this stage, because it is uncertain whether subject omission in Old Persian is grammatically or pragmatically driven.

Du fait de ce doute, l'auteur ne tire pas des conclusions bien tranchées, mais cette propriété d'effacement coréférentiel (*coreferential deletion* en anglais) vient quand même étayer l'édifice qu'il construit. Si l'actant A du tour *manā kartam* a les propriétés sémantiques typiques de l'actant A d'un tour transitif actif soit, en somme, des propriétés de sujet syntaxique, *in fine*, cela constitue un argument en faveur du caractère non-passif du tour périphrastique⁴⁵. Ceci se trouve bien résumé par (2008: 52):

This type of syntactic behaviour is highly typical of syntactic subjects, whereas the Agent-phrases of passive clauses are incapable of controlling coreferential deletion

Il n'est pourtant pas difficile de lever le doute que l'auteur mentionne et il est même indispensable de justifier en quoi le pronom *adam* serait théoriquement nécessaire dans la deuxième proposition si l'on veut utiliser son absence pour démontrer quelque chose.

Le pronom personnel sujet est facultatif

Étant donné qu'une marque de première personne est présente dans la désinence du verbe *abavam*, le pronom sujet paraît *a priori* superflu et, à supposer qu'il y ait réellement effacement, il n'est nul besoin de remonter au *manā* précédent pour en trouver la cause.

Il est pourtant vrai que le pronom sujet, particulièrement *adam*, est fréquemment employé dans les textes, peut-être pour souligner la majesté du discours. Mais il n'est pas systématique, ainsi, par exemple, dans :

(28) θātiy Dārayavauš xšāyaθiya atar imā dahyāva martiya hya āgariya āha avam ubartam abaram hya arika āha avam ufrastam aparsam

« Le roi Darius dit⁴⁶ : Parmi ces pays, l'homme qui était loyal, je l'ai bien récompensé; celui qui était mauvais, je l'ai bien puni. » (DBI,21ff)

On y voit les imparfaits 1SG *abaram* et *aparsam* ne nécessitant ni pronom sujet, ni autre expression de la première personne, dans ce qui précède, à laquelle ils pourraient se rattacher par anaphore. On trouve même des exemples où l'absence de pronom personnel sujet est surprenante du fait de l'emphase que l'on s'attendrait à voir exprimée, comme dans l'exemple suivant où l'opposition entre les étrangers, qui n'honoraient pas le dieu, et le roi, qui l'honorait, aurait mérité d'être soulignée :

(29) avaiy Uvjiyā arikā āha utāšām Auramazdā naiy ayadiya Auramazdām ayadaiy

« Ces Élamites étaient infidèles et Ahura-Mazdâ n'était pas honoré par eux. (Mais moi) j'honorais Ahura-Mazdâ. » (DBV,15f)

On trouve aussi des exemples d'omission du pronom personnel sujet de la deuxième personne :

(30) θātiy Dārayavauš xšāyaθiya yadiy imām dipim vaināhy imaivā patikarā naiydiš vikanāhy...

« Le roi Darius dit : Si tu vois cette inscription ou ces images [et] ne les détruis pas... » (DBIV,72f)

Haig (2008: 34) cite sans y souscrire complètement la théorie d'Estival et Myhill sur l'émergence de l'ergativité. L'une des étapes de ce processus est précisément le moment où l'actant A acquiert des propriétés syntaxiques de sujet.

46 Nous nous permettons, dans cet exemple et les suivants, de laisser cette introduction répétitive afin de souligner qu'il s'agit d'une nouveau « paragraphe » de l'inscription et que l'anaphore éventuelle pourrait difficilement renvoyer à des éléments situés plus haut.

Ici, les verbes 2SG *vaināhy* et *vikanāhy* semblent se suffire à eux-mêmes pour exprimer la personne.

L'effacement, si on l'admet, n'est pas contrôlé que par A

Dans d'autres exemples, où l'on pourrait admettre une anaphore, on se rend compte qu'elle renverrait à un groupe fonctionnel qui n'est pas en fonction d'agent :

- (31) θātiy Dārayavauš xšāyaθiya Auramazdāmaiy ima xšaçam frābara Auramazdāmaiy upastām abara yātā ima xšaçam hamadārayaiy vašnā Auramazdāha ima xšaçam dārayāmiy
 - « Le roi Darius dit : Ahura-Mazdâ m'a remis ce royaume. Ahura-Mazdâ m'a porté secours jusqu'à ce que j'aie pris possession de ce royaume. Grâce à Ahura-Mazdâ, je détiens ce royaume. » (DBI,24ff)

On y trouve les verbes *hamadārayaiy* (1SG.MOY) et *dārayāmiy* (1SG.ACT) sans pronom sujet. Si anaphore il y avait, elle renverrait aux pronoms enclitiques *-maiy*, dont la fonction bénéfactive est différente de la fonction agentive qui nous occupe.

Même constatation avec :

- (32) ubā ajivatam aciy Auramazdām avaθā kāma āha Dārayavaum hya manā pitā avam xšāyaθiyam akunauš ahyāyā bumiyā
 - « Tous deux étaient en vie, alors il plut ainsi à Ahura-Mazdâ [que] Darius, mon père, il le fît roi de cette terre. » (XPf,21ff)

Le sujet du verbe 3sg *akunauš* « il a fait » y fait référence à Ahura-Mazdâ dont la seule occurrence préalable dans le contexte est la forme d'accusatif qui sert à exprimer l'expérient dans le tour *kāma āha* « il plaisait », litt. « était plaisir ».

Pour toutes ces raisons, nous pensons préférable de ne pas utiliser des exemples du type de (27) pour évoquer un effacement coréférentiel et en tirer argument en faveur du caractère actif du tour périphrastique.

3.9. L'agent au génitif peut s'interpréter comme un possesseur externe

Nous avons vu plus haut que Haig (2008) se sert des arguments qui sont en faveur d'une interprétation ergative du tour $man\bar{a}$ kartam, mais il s'en sert surtout pour combattre l'interprétation passive. Comme le souligne Lazard (2008: 471) dans son compte rendu sur l'ouvrage de Haig, on s'attendrait que ce dernier évoque la possibilité d'une interprétation ergative du tour. Même si son objectif est une interprétation par possesseur externe, les deux interprétations ne sont pas incompatibles. Or il ne le fait pas clairement. Quant à l'interprétation par possesseur externe, elle soulève beaucoup de questions sans réponse.

Possesseur externe

L'auteur s'appuie sur la définition suivante :

According to Haspelmath (1999: 109), an External Possessor Construction (EPC) involves a possessive modifier that "does not occur as a dependent constituent of the modified NP, but NP-externally as a constituent of the clause."

Rappelons ici deux exemples basques (Creissels 2004: 16.10) qui illustrent cette construction et la mettent en contraste par rapport à la construction avec possesseur adnominal :

(33) Edurne-ri ama hil zaio

Edurne-DAT mère: ABS mourir AUX: S3SG. D3SG

« la mère d'Edurne est morte » (litt. à Edurne la mère lui est morte)

(34) Edurne-ren ama hil da
Edurne-gén mère: ABS mourir AUX: S3SG
« la mère d'Edurne est morte »

Comme Creissels le souligne, bien que (33) soit la manière la plus usuelle d'exprimer cet événement en basque, (34) est possible également, surtout quand l'événement en question n'est pas susceptible d'avoir affecté le « possesseur », Edurne, par exemple si ce décès a eu lieu après le décès d'Edurne. On a une nuance similaire en français entre une fille de Jean est malade (possesseur exprimé par un complément du nom) et Jean a une fille malade (possesseur « externe » exprimé par le sujet Jean)⁴⁷ : si Jean est décédé ou qu'il ne peut être au courant, pour toute autre raison, de l'état de santé de sa fille, le tour à possesseur externe est mal venu. Il faut pour le moins que le possesseur puisse être considéré par le locuteur comme potentiellement affecté : Jean a une fille malade, mais il ne le sait pas encore (quand il l'apprendra, il en sera affecté).

Nous aurons plusieurs occasions dans ce qui suit de faire référence à une étude de König et Haspelmath (1998) sur la construction à possesseur externe dans les langues de l'Europe. On y trouve une grande quantité de détails sur les différences entre langues dans leurs rapports à cette construction, et sur les restrictions qui s'attachent généralement à son emploi.

Externe ou adnominal?

Le choix entre une construction à possesseur adnominal ou à possesseur externe est plus ou moins large selon les langues, mais il paraît important de souligner la nuance particulière que le possesseur externe apporte généralement. Si, dans une langue donnée, certaines choses ne peuvent s'exprimer par un possesseur adnominal – par exemple, en français, l'expression il a une fille ne peut pas s'énoncer avec un tour adnominal (comme *il y a une fille de lui, *sa fille est), pas plus que le latin illo est filia ne le peut – on est fondé à se demander si le terme « construction à possesseur externe » est réellement justifiée.

Notons aussi que, dans les exemples basques montrés ci-dessus, comme dans tous les exemples classiques en français, espagnol ou allemand, possesseur externe et possesseur adnominal se distinguent clairement par leur marquage casuel (ou équivalent). On peut donc se demander si cela a un sens de parler de possesseur externe au sujet d'expressions où l'interprétation par possesseur adnominal est également acceptable. Cette remarque concerne particulièrement le vieux perse où le possesseur externe postulé par Haig est au même cas génitif-datif que le possesseur adnominal.

Dans cette question de possesseur externe, le français pose le problème du transfert des marques de détermination entre les deux constructions. Si nous pouvons dire Jean a une fille malade en regard de une fille de Jean est malade, il faudra pourtant dupliquer le possesseur dans Jean a sa fille malade pour rendre la fille de Jean est malade. Bizarrement, en regard de le père de Jean est mort à la guerre, on trouvera aussi bien Jean a son père mort à la guerre que Jean a un père mort à la guerre, l'unicité du père rendant sans doute la différence de détermination purement stylistique.

Un autre problème provient de l'indifférenciation fréquente entre l'adjectif épithète et l'adjectif attribut, à l'exception de quelques cas où l'ordre des mots permet de distinguer les fonctions, comme entre j'ai trouvé un bon livre et j'ai trouvé un livre bon. Il semble que, dans les cas de possession externe du type mentionné plus haut, l'adjectif doive toujours avoir une fonction d'attribut de l'objet. Le français populaire utilise souvent la préposition de pour introduire cet attribut, précisément dans les contextes où l'on souhaite montrer que le possesseur est affecté par l'état de ce qu'il possède : il a sa fille de malade, il a un père de mort à la guerre, j'ai une réponse de juste, il a un pneu de crevé, il a un livre d'ouvert...

König et Haspelmath (1998: 554) mentionnent le traitement du possesseur externe dans les langues balkaniques à syncrétisme génitif-datif. On s'aperçoit effectivement que le grec moderne ou le bulgare présentent des ambiguïtés pour l'interprétation externe ou adnominale du possesseur, mais elles sont limitées à certains cas d'emploi et peuvent souvent être levées en déplaçant le possesseur à une position où les règles usuelles d'ordre des mots lui interdisent d'être possesseur adnominal, voire en employant un pronom datif redondant comme dans le bulgare na măža mu teče krăv ot ustata, litt. « à l'homme, il lui coule du sang de la bouche », à contraster avec un emploi adnominal de na măža dans teče krăv ot ustata na măža « du sang coule de la bouche de l'homme » (communication personnelle de Mme S. Gadjeva).

Le même problème et la même solution existent en français populaire où le possesseur adnominal peut être introduit par la préposition à à la place de de. Dans l'exemple que nous avons cité dans la note 16, nous avons pris soin d'éviter d'écrire la mère a lavé les cheveux à sa fille, qui est potentiellement ambigu dans le registre populaire, et de déplacer à sa fille à un endroit où il ne peut être que possesseur externe. On aurait pu également utiliser la redondance du possesseur : la mère lui a lavé les cheveux, à sa fille.

Considérant la liberté d'ordre des mots en indo-iranien ancien, à moins qu'une étude ultérieure ne prouve que le vieux perse possède des stratégies de désambiguation, il nous paraît peu fondé d'attribuer un rôle étendu aux constructions à possesseur externe dans cette langue. Autre élément à prendre en considération : les constructions à possesseur externe n'existent pas en iranien moderne (König et Haspelmath 1998: 588).

Prenons un premier exemple d'ambiguïté avec une expression possessive, citée par Haig (2008: 62) :

(35) utā=taiy taumā vasiy biyā
et=2sg.gén famille:nom.sg beaucoup être:opt.3sg
« et puisse ta postérité être nombreuse » (DBIV,75)

À première vue, il semble loisible d'interpréter (35) ci-dessus de la manière indiquée ou bien comme « puisses-tu avoir une nombreuse postérité », sans nuance perceptible, selon que l'on considère -taiy comme dépendant de taumā ou bien directement du prédicat. Toutefois ce changement d'interprétation suppose un changement de fonction pour vasiy également : attribut du sujet ou épithète de taumā. Or la nature de vasiy, qui n'est clairement pas un adjectif, mais plutôt un adverbe, semble favoriser la première interprétation⁴⁸.

Autre exemple, cette fois avec une expression qui paraît plus susceptible de montrer une éventuelle implication affective du possesseur, et donc une nuance plus claire entre la construction à possesseur adnominal et à possesseur externe :

(36) pasāva diš Auramazdā manā dastayā akunauš
puis 3pl.acc Ahura-Mazdâ:Nom 1sg.gén main:Loc.sg faire:IMPF.3sg
« puis Ahura-Mazdâ les mit dans ma main » (DBIV,35)

Ainsi que Haig le fait remarquer (2008: 65), on peut aussi bien interpréter manā

⁴⁸ Meillet (1915: 136) présente vasiy (vasaiy selon lui) comme un locatif qui signifierait étymologiquement « à volonté ». Beaucoup d'occurrences de vasiy se traduisent naturellement par un adverbe de quantité ou de d'intensité : « beaucoup », « grandement », « d'importance ». Dans plusieurs autres, ce mot apparaît comme noyau d'un syntagme nominal avec différentes sortes de compléments : aniyašciy vasiy « bien autre chose », vasiy aniyašciy naibam « bien autre chose de beau », vasiy tya naibam « beaucoup de beau », vasiy tya duškartam āha « beaucoup de ce qui avait été mal fait » etc. Cet emploi substantif pour un adverbe de quantité n'est pas surprenant et justifie la fonction d'attribut du sujet que l'on donne à vasiy en (35). En revanche, rien n'indique que l'on puisse interpréter vasiy comme un adjectif épithète qui signifierait « nombreux ».

comme un possesseur adnominal, comme montré ci-dessus, que comme un possesseur externe, auquel cas la traduction serait « Ahura-Mazdâ me les mit dans la main », c'est-à-dire « me les livra », avec une évidente nuance d'implication affective pour le possesseur. Peut-on pour autant convenir avec lui qu'il n'y a aucune raison dans ce cas de favoriser une interprétation par un possesseur adnominal? Il est certes difficile de trouver une telle raison, mais il est tout aussi difficile de trouver une preuve qu'il s'agit d'un possesseur externe, interprétation que Haig préfère. Et, surtout, comment peut-on concevoir une opposition entre possesseur adnominal et possesseur externe alors que la langue ne semble posséder aucun moyen formel de l'exprimer?

Ce dernier point est certainement la raison de la tentative faite par Haig pour réinterpréter autant de possesseurs adnominaux que possible en possesseurs externes, mais cela le conduit à des invraisemblances, par exemple quand il réinterprète l'exemple suivant (2008: 67) :

(37)Vidarna nāma Pārsa manā badaka avamšām maθištam akunavam « un Perse nommé Hydarnès, mon sujet, je le fis leur chef » (DBII,19f)

La faiblesse des liaisons syntaxiques permet effectivement de considérer Vidarna nāma Pārsa manā badaka comme une proposition avec copule omise plutôt que comme syntagme nominal flottant résultant d'une dislocation⁴⁹. Haig traduit donc par « A Persian by name H (was) subject to me » pour souligner la possession externe. Mais nous avouons ne pas bien voir ce qu'une interprétation par possesseur externe apporterait à ce passage : la possession d'un sujet n'est pas chose si spéciale pour un roi qu'il soit utile de montrer qu'il en est affecté. Par ailleurs, König et Haspelmath (1998: 533) montrent que rares sont les langues qui acceptent une construction à possesseur externe avec un verbe d'état.

De même la tentative de réinterpréter tyamaiy piça kartam (10) « ce que mon père a fait » par « ce que père a fait pour moi » paraît peu crédible. On peut d'ailleurs citer l'exemple utamaiy xšaçam utā tya manā kartam utā tyamaiy pica kartam avašciy Auramazdā pātuv (XPa,19f)« et ma royauté, et ce que j'ai fait, et ce que mon père a fait, qu'Ahura-Mazdâ protège tout cela ». On voit difficilement comment on pourrait faire « monter » le possesseur présenté par -maiy et manā dans cette phrase et ce d'autant moins que la version babylonienne utilise clairement le suffixe possessif 1sg -ia/-a (Weissbach 1911: 109, Bezold 1882: 40-41): u ša a-na sarru-ú-ti-ia u mata te^{MES} -ia u ša a-na-ku e-pu-uš-sú u ša abu-ú-a i-pu-uš-šú « und das, was meiner Herrschaft (angehört), und meine Länder, und was ich gemacht habe und was mein Vater gemacht hat », avec *sarru-ú-ti-ia* « ma royauté », *matate* ^{MES}-ia « mes pays », abu-ú-a « mon père ». On peut également citer l'exemple suivant où le rôle adnominal du pronom personnel amāxam, intérieur à un syntagme prépositionnel, ne fait aucun doute:

(38)xšaçam hacā amāxam taumāyā tya famille: ABL.SG royaume:NOM.SG.NT REL:NOM.SG.NT de 1pl.gén āha parābartam enlever:pp.nom.sg.nt être:impf.3sg

« le royaume qui avait été enlevé à notre famille » (DBI,61f)

Il nous paraît donc irréfutable que l'utilisation adnominale du génitif, et plus particulièrement des pronoms personnels au génitif, est attestée en vieux perse, ce

⁴⁹ Meillet traduit d'ailleurs cela par « un nommé Vidarna, Perse, est mon serviteur », sans se soucier du fait que le contexte de narration requerrait plutôt un temps passé pour la copule, ce qui, à notre avis, rend cette interprétation assez douteuse.

qui constitue une difficulté certaine pour opposer possesseur adnominal et possesseur externe dès lors qu'ils partagent le même cas et que les stratégies éventuelles de désambiguation n'ont pas été identifiées.

Quel est le possédé?

Autre point délicat pour l'interprétation de *manā kartam* comme tour à possesseur externe : si l'identification du possesseur ne fait pas de doute, quel est le possédé ? Haig ne le dit pas explicitement, mais l'exemple qu'il donne (2008: 73) pour souligner la proximité sémantique entre possesseur adnominal et agent répond indirectement à la question. Il s'agit de (8), répété ici par commodité :

(8) avaθā=šām hamaranam kartam« ainsi ils livrèrent bataille »

Haig souligne que l'on peut interpréter l'enclitique $-s\bar{a}m$ aussi bien comme agent que comme possesseur adnominal, « ainsi fut faite leur bataille », ce qui expliquerait le glissement sémantique. On est donc fondé à en inférer que, pour Haig, si l'agent est le possesseur, le possédé est le patient sémantique.

Toutefois, l'interprétation de -šām comme possesseur adnominal nous semble devoir beaucoup à la sémantique de nom d'action de hamaranam. Autrement dit, plutôt que possesseur adnominal, il vaudrait mieux considérer -šām comme génitif subjectif, ce qui ramène à sa fonction d'agent et souligne surtout que l'exemple manque de généralité. On voit d'ailleurs que l'on ne pourrait pas développer la même interprétation avec l'exemple (14) où le patient sémantique est aniyašciy vasiy « bien autre chose : l'interprétation par possesseur adnominal serait « bien autre chose qui m'appartient a été fait », par possesseur externe « j'ai bien autre chose [de] fait » et le pas à franchir pour arriver à « j'ai fait bien autre chose » paraît bien plus grand qu'entre « leur bataille fut faite » et « ils firent bataille ».

On peut pourtant souscrire à la terminologie de Benveniste qui désigne le tour manā kartam ou les parfaits périphrastiques avec auxiliaire « avoir » comme des tours d'expression possessive. Mais ce terme ne préjuge pas de ce qui est possédé. Même si, étymologiquement, on peut faire remonter j'ai écrit des lettres à habeo epistulas scriptas, où l'objet possédé est effectivement l'objet epistulas, alors que la fonction de scriptas est plus floue, épithète ou attribut de epistulas, il n'en reste pas moins que le passage de ce tour à un sens de parfait signe le fait que l'objet de la possession passe du patient sémantique de l'action à l'action accomplie elle-même : « je possède le fait d'avoir écrit des lettres ». Pirejko (1968: 16) souligne ceci à sa manière en traduisant tya manā kartam par « которое мое сделанное », « qui est mon fait », avec une interprétation substantive du participe et une interprétation de manā comme possesseur adnominal dépendant du participe substantivé. Visiblement, pour Pirejko, comme pour Benveniste, le parfait peut être considéré comme un tour possessif dans la mesure où l'agent est possesseur de l'action exprimée par le prédicat. Mais comment raccorder cette interprétation avec la théorie du possesseur externe?

Processus de perfectivisation et possesseur externe

Dans un tour possessif comme habeo epistulas scriptas (ou mihi sunt epistulae scriptae) « j'ai des lettres écrites », le possessum (objet de la possession) est d'abord epistulas. Mais ces lettres sont scriptas et l'achèvement de l'action, contenu dans ce participe, finit par remplacer epistulas comme possessum. Parallèlement, il y a fusion du prédicat de possession et du participe en un unique noyau prédicatif qui hérite du schéma actanciel du participe. L'ancien possessum, epistulas, se voit logiquement rattaché au nouveau prédicat comme patient, et le possesseur de l'action achevée en devient l'agent. On a donc, pour résumer, un déplacement du possessum, une fusion de deux noyaux prédicatifs et le transfert des arguments du prédicat de possession

vers le nouveau prédicat.

L'application de la théorie du possesseur externe au parfait périphrastique vieux perse semble procéder dans le sens contraire. Si notre interprétation de Haig est exacte, et que l'on prenne pour *possessum* le patient sémantique, on partirait d'un tour possessif (au niveau du syntagme) comme *meae epistulae sunt scriptae* « mes lettres ont été écrites ». Ensuite, du fait de la large sémantique du génitif-datif, le possesseur pourrait « monter » pour se rattacher directement au prédicat qui, rappelons-le, est à ce stade la copule seule, avec une sémantique de possesseur externe affectivement impliqué, comme dans « j'ai mes lettres [d']écrites » ⁵⁰. Admettons-le, mais nous nous retrouvons alors tout près du point de départ de la théorie précédente, à savoir *habeo epistulas scriptas* !

Autrement dit, la théorie de Haig explique le passage d'un stade hypothétique meae epistulae sunt scriptae à un stade habeo epistulas scriptas avec implication affective du possesseur. Outre que ce premier stade n'est pas très plausible, sauf quand le possessum est un nom d'action, il reste à faire le chemin précédemment décrit entre le tour possessif et le parfait périphrastique. La contribution de la théorie du possesseur externe consiste seulement en ceci qu'elle souligne que les tours possessifs habeo epistulas scriptas ou mihi sunt epistulae scriptae sont à comprendre comme des tours à possesseurs externes affectivement impliqués dans l'état de leur possessum, ce qui favorise la première étape de perfectivisation du tour possessif, à savoir le déplacement de l'objet de possession : ce ne sont plus tant les lettres qui sont possédées que leur état d'écriture achevée, tout comme dans il a une fille malade, ce n'est pas la fille qui est décrite comme possession du père, mais son état de maladie.

En résumé, la théorie de Haig n'apporte aucun éclairage nouveau sur le phénomène de perfectivisation d'un tour possessif comme $man\bar{a}$ kartam astiy ou habeo epistulas scriptas. Elle invite juste à interpréter ces tours, avant leur perfectivisation, avec la nuance spécifique des tours à possesseur externe, à savoir avec une implication affective du possesseur qui peut être le moteur des transformations successives qui aboutiront à un sens de parfait actif. Par ailleurs, rien ne prouve que, dans ce cas précis, la nuance spécifique d'implication affective provienne d'un réel processus de « montée » du possesseur : il n'y a pas nécessairement à la base du parfait périphrastique une construction où l'agent est possesseur adnominal du patient sémantique.

Quelle conclusion pour la voix du tour périphrastique ?

Revenons à notre question centrale sur le caractère actif ou passif du tour $man\bar{a}$ kartam. L'interprétation de l'agent comme possesseur externe est très conjecturale, ne serait-ce que par l'impossibilité pour la langue de différencier formellement possesseur externe et adnominal, et, à supposer qu'on l'accepte, elle apporte juste un éclairage sur la sémantique à attribuer aux constructions possessives qui vont se perfectiviser. À ce stade, les deux noyaux prédicatifs, copule et participe, n'ont pas encore fusionné et la question de la voix du prédicat périphrastique ne saurait donc se poser.

3.10. Aspects énonciatifs

Après tant de fausses pistes, il est peut-être temps de se poser la question de la signification de l'opposition actif-passif. On sait que tourner une phrase active au

⁵⁰ Notons au passage que cet exemple peut être trompeur, car il semble vouloir dire précisément « j'ai achevé d'écrire mes lettres ». En réalité, dans d'autres contextes, l'interprétation du possesseur externe comme agent serait erronée. Par exemple, j'ai tous mes papiers [de] signés signifie plus probablement « j'ai achevé de faire signer tous mes papiers ».

passif, ou inversement, ne change pas significativement ce qu'elle décrit sur le plan notionnel⁵¹. En revanche, la nuance, quand elle existe, est nette sur le plan énonciatif.

Comme on le sait également, le plan énonciatif distingue le « thème », ce sur quoi l'on va dire quelque chose (*topic* en anglais), du « rhème », ce que l'on dit du thème (*comment* en anglais). Quand il s'agit d'une proposition à verbe transitif actif, la correspondance entre les plans notionnel et énonciatif s'établit généralement comme suit : l'agent sémantique est le thème et le patient sémantique fait partie du rhème. La voix passive permet d'inverser cette structure informative en donnant au patient un rôle de thème, et en incluant l'agent, s'il est exprimé, dans le rhème.

Andersen (1986: 10) conçoit la visée énonciative de l'opposition actif-passif à peu près comme nous venons de la présenter sauf que, au lieu d'utiliser les notions de thème et de rhème, il utilise les notions d'information connue et d'information nouvelle. Nous ne souscrivons pas à cet amalgame entre « thème » et « information connue », mais cela importe peu pour ce qui suit, à savoir qu'Andersen essaie de démontrer que les phrases morphologiquement passives du sanskrit védique ont une structure informative différente selon que l'agent y est exprimé au cas génitif ou à l'instrumental. En effet, le védique admet ces deux modes d'expression de l'agent et, pour Andersen, l'agent instrumental est rhématique – il s'agit donc d'une expression passive –, alors que l'agent génitif est thématique et il s'agit d'une expression active qu'Andersen qualifie d'« ergative » et fait remonter au proto-indo-européen. Si le génitif des tours manā kartam pouvait se situer dans la lignée de cet usage ergatif, on tiendrait là un argument pour l'interprétation active du tour.

Toutefois, les assertions d'Andersen sont difficiles à vérifier, son article se limitant à citer quelques exemples hors contexte, et il admet lui-même que sur les 20 occurrences d'agent génitif dans le Rigvéda et l'Atharvéda, il a trouvé 3 cas où l'agent représente une information nouvelle. L'auteur mentionne également le fait que l'agent sémantique d'un tour actif est généralement plus animé que le patient selon l'échelle de Silverstein, toutefois, cet aspect des choses ne semble pas intervenir significativement dans ses résultats, alors qu'il y aurait peut-être matière à montrer que l'agent instrumental, du fait qu'il se trouve ravalé au rang d'instrument, perd en animation.

L'étude d'Andersen se place dans le cadre d'une longue controverse sur l'expression de l'agent en védique et en iranien. Pirejko (1979: 484) pense que le génitif était le moyen de l'indo-iranien commun pour exprimer l'agent, le développement de l'utilisation de l'instrumental dans cette fonction résultant d'une innovation indienne tendant à mieux distinguer l'agent du possesseur, alors que pour Cardona (1970) c'est le génitif qui présente une innovation. Jamison (1979: 198) penche également pour une origine ancienne de l'agent à l'instrumental, et ajoute : « Agents in other cases (especially genitive) are found in early Vedic only in restricted semantic/syntactic situations ».

La visée énonciative n'est pas absente non plus de l'analyse de Haig (2008: 49) :

Cross-linguistically, "a prototypical passive is used in contexts where the A is relatively low in topicality with respect to the P[=O]" (Payne 1997:207). In addition to the discourse-related factor of topicality, the use of passives is often linked to animacy: when the A is high in animacy (e.g., a first or second person pronoun), the active form is normal. With low-animacy A's, on the other hand, a passive form will be preferred. These tendencies can readily be observed in English.

Haig associe ici, plus clairement qu'Andersen, un critère d'animation au critère d'opposition thème-rhème. Comrie, cité par Haig, montre effectivement que le critère

⁵¹ Nous adoptons ici la terminologie de Feuillet (2006: 598), qui reprend l'analyse d'Hagège (1982: 27) sur la triple organisation de l'énoncé et distingue les plans syntaxique (morphosyntaxique selon Hagège), notionnel (sémantico-référentiel) et énonciatif (énonciatif-hiérarchique).

d'animation a un grand rôle dans l'expression des voix de certaines langues, au point d'interdire parfois l'emploi du passif avec des patients fortement animés. Il serait toutefois exagéré d'en faire une tendance générale et, même si un anglophone peut trouver non-idiomatiques des phrases du type *a bee stung me* (A moins animé que O à l'actif) ou *a bee was crushed by me* (O moins animé que A au passif), il ne s'agit pas d'erreurs grammaticales, et un contexte approprié pourraient certainement les justifier stylistiquement.

C'est toutefois sur la base de ces deux critères que Haig analyse les faits du vieux perse pour en conclure : « In all the attested [manā kartam] constructions, the Agent-phrase is maximally topical and animate », autrement dit plus proche du sujet d'un verbe actif que du complément d'agent d'un verbe passif. Indéniablement, comme nous l'avons montré plus haut (2.4), les agents attestés sont fortement animés : 1SG, 3PL ou -maiy piça, et c'est d'ailleurs ce qui leur donne une forte présomption de « topicalité » (caractère thématique), mais cette présomption doit être étayée par des preuves pour chaque énoncé où ils apparaissent !

Ces preuves, nous ne les trouvons pas. Au contraire, n'a-t-on pas l'impression dans imam ustašanām a θ aganām mām kartā (16), que le « locuteur » veut nous apprendre quelque chose sur « cet escalier de pierre » que nous avons devant les yeux (thème), à savoir que c'est lui qui l'a fait (rhème) ? On sent la même focalisation sur l'agent dans avaišām avā naiy astiy kartam ya θ ā manā kartam (12)(13) « ceux-ci n'en ont pas fait autant que j'en ai fait, moi » et cette focalisation est plutôt le signe d'une caractéristique rhématique.

Dans de nombreux autres cas, il est tout simplement impossible de trancher : quand le locuteur nous dit $ava\theta \bar{a} \bar{s} \bar{a} m$ hamaranam kartam (8), comment savoir si son intention est de nous parler d'un combat, qui fut livré par « eux », ou de nous parler d'« eux », qui le livrèrent ? Étant donné la nature déictique du pronom enclitique - $\bar{s} \bar{a} m$, qui joue ici le rôle d'agent, il s'agit évidemment d'une information ancienne, mais rien ne prouve qu'elle soit thématique. Et, inversement, le combat dont il s'agit ici est vraisemblablement une information nouvelle, mais rien n'interdit de la présenter comme thème. La preuve la plus simple, peut-être, que l'agent de ima tya $man\bar{a}$ kartam n'est pas nécessairement thématique, c'est que le français, l'anglais et l'allemand, qui utilisent actif et passif selon les mêmes règles de correspondance entre plans notionnel et énonciatif, peuvent traduire cette phrase indifféremment par « voici ce que j'ai fait » et « voici ce qui a été fait par moi ». Certes, les deux traductions n'ont pas la même structure informative, mais elles sont possibles toutes deux dans le contexte concerné, ce qui interdit de considérer $man\bar{a}$ comme obligatoirement thématique.

En résumé, les arguments fondés sur une interprétation de la visée énonciative ne nous paraissent pas probants alors même que c'est sur ce plan que se situe le véritable enjeu de l'opposition actif-passif. Au lieu de s'appuyer sur des présomptions de topicalité, il faut trouver un angle d'analyse qui permette réellement de déterminer les structures informatives.

3.11. Ce qu'enseignent les traductions anciennes

Si les traductions modernes semblent vouées à l'ignorance des intentions du locuteur original sur le plan énonciatif, on peut espérer que les traductions anciennes en savent plus. Peu de chercheurs ont suivi cette voie, peut-être parce qu'elle offre peu de certitudes comme nous allons le voir. Toutefois, Skalmowski (1976) l'a fait et conclut de façon très affirmative :

In the light of the preceding discussion it may be concluded that both the Elamite and Akkadian translations offer an unequivocal evidence for the active character of the OP periphrastic perfect.

Cette conclusion dénote avec la relative prudence du reste de l'article et invite à y regarder de plus près.

Babylonien

La version babylonienne est trompeuse : elle traduit systématiquement $man\bar{a}$ kartam par $anak\hat{u}$ $\hat{e}pu\check{s}u$ (voir, par exemple, Bezold 1882: 2.§11), une forme active. Toutefois, la voix passive en babylonien, comme ailleurs en sémitique, ne permet pas d'exprimer l'agent (Goetze 1947), et cette limitation nous semble interdire de tirer la moindre conclusion de la traduction active de $man\bar{a}$ kartam. Skalmowski ignore cette considération, peut-être à juste titre d'ailleurs car il cite un syntagme prépositionnel, $lap\bar{a}niya$ « before my own » (1976: 25) qui semble bien jouer un rôle agentif comme traduction de $hac\bar{a}ma$ dans $tya\bar{s}\bar{a}m$ $hac\bar{a}ma$ $a\theta ahya$ « ce qui par moi leur était ordonné » (21). Il faudrait une étude plus poussée pour déterminer si $lap\bar{a}niya$ est une façon normale d'exprimer l'agent 1SG en babylonien, auquel cas on devrait pouvoir l'utiliser également pour traduire $man\bar{a}$ kartam, si le tour était senti comme passif, ou bien s'il s'agit d'un calque du vieux perse ou, plus simplement, d'un ablatif qui n'est pas plus agentif que $hac\bar{a}ma$ lui-même.

Néo-élamite

L'apport du néo-élamite ne peut pas être traité ici en profondeur, d'autant que la théorie grammaticale de cette langue en est encore au stade des conjectures. Toutefois, à en juger par deux échantillons pris au hasard, la version néo-élamite paraît plus prometteuse que la babylonienne puisqu'elle traduit différemment *ima tya manā kartam pasāva yaθā xšāyaθiya abavam* (DBI,27f = (27)), et *ima tya adam akunavam pasāva yaθā xšāyaθiya abavam* (DBI,72f), à savoir respectivement par *hi ap-pa v.ú hu-ud-da* [...] *me-ni sa-ap ap-pa v.SUNKI-me du-ma* (DB X,21f)⁵² et *hi ap-pa v.*[ú *ik-ki-mar*] *hu-ud-da-ak sa-ap ap-pa an-ka4 ap-pu-ka4 v.SUNKI-me mar-ri-ya* (DB XV,55f).

Mais en cherchant la différence de sens entre les formes hutta et huttak dans la grammaire d'Oppert (1879: 246) sur la « langue des Mèdes » 53 , on est surpris d'apprendre que hutta serait un actif (faire:ACT.PRÉT.1SG) et huttak un passif (faire:PASS.PRÉT.3SG), soit le contraire de ce que l'on attend! Les grammaires plus récentes confirment pourtant cette interprétation avec quelques nuances de terminologie 54 .

En étudiant plus en détail la traduction néo-élamite, comme le fait Skalmowski (1976: 20-23), on s'aperçoit que les formes de Ière conjugaison *hutta* (1SG), *huttaš* (3SG/3PL) etc., considérées comme finies et actives, sont les traductions les plus fréquentes du parfait périphrastique et aussi de l'imparfait *akunavam* etc.

Les formes de II^{ème} conjugaison du même verbe, considérées comme passives, sont formées sur la base d'un participe résultatif. Elles apparaissent bien plus rarement, avec un agent, généralement au génitif⁵⁵ s'il est exprimé, ce qui conduit Skalmowski

⁵² Les références au texte élamite sont présentées différemment de celles que nous utilisons pour le vieux perse : elles utilisent une découpe du texte en paragraphes, numérotés en nombres romains. Nous citons le texte élamite en translittération syllabique d'après le corpus établi par Enrique Quintana Cifuentes de l'Institut du Proche Orient antique de Murcie, corpus accessible sur Internet (http://www.um.es/ipoa/cuneiforme/elamita/).

 $[\]underline{53}$ La langue que l'on nomme aujourd'hui néo-élamite a été appelée « scythique », puis « médique » par Oppert, et « susien » par King et Thompson (1907).

Au lieu d'actif et de passif, on parle plutôt de I^{ère} et II^{ème} conjugaison, cette dernière étant utilisée comme conjugaison de base pour les racines intransitives et comme voix passive pour les racines transitives. La I^{ère} conjugaison serait la voix active des verbes transitifs et exprimerait le causatif pour les intransitifs. Tout ceci est encore conjectural.

⁵⁵ Le terme « génitif » est certainement un abus de langage, l'élamite étant une langue généralement considérée comme dépourvue de flexion casuelle. Il y a toutefois un marquage de certaines fonctions syntaxiques par des suffixes ou des postpositions et le néo-élamite a développé un tel marquage par -na pour les relations d'appartenance et

(1976: 24) à considérer ce tour comme « an obvious calque of the OP periphrastic perfect of the type $man\bar{a}$ kartam». D'ailleurs, poursuit-il, dans la vraie « special passive construction » du néo-élamite, l'agent ne s'exprime pas au génitif mais avec un postposition ikkimar à valeur ablative comme le montrent les traductions des tours en $= \bar{s}\bar{a}m$ $hac\bar{a}ma$ $a\theta ahya$ « il leur a été commandé par moi » renfermant une forme de passif synthétique vieux perse.

Malheureusement, ceci ressemble fort à l'argument de Benveniste réfuté plus haut (3.6): rien ne prouve que ces occurrences soient réellement agentives. Par ailleurs, parmi les quatre uniques occurrences de passif synthétique agentif en $a\theta ahya$, il y en a une qui est traduite en néo-élamite par un actif (DBI,19f), comme le constate Skalmowski. Restent donc trois occurrences de la « special passive construction » élamite à mettre en regard des trois occurrences de cet « obvious calque » dans la seule inscription DB! Si l'on voulait démontrer la valeur passive de cette forme, ancienne, il vaudrait mieux en chercher les preuves intrinsèques dans des textes plus anciens. Or, ces preuves semblent faire défaut.

Si les grammaires hésitent peu à parler de la valeur passive de la IIème conjugaison, elles restent discrètes sur la forme du complément d'agent. Paper (1955: 84) mentionne quatre occurrences de complément d'agent à l'ablatif (aux trois que nous avons citées plus haut, il en ajoute une avec un verbe signifiant « avoir peur (de) » ou « être effrayé (par) »), mais reconnaît que ces formes peuvent résulter d'un « slavish copying of the OP syntax » et ne représenter aucunement l'usage néo-élamite. Il y a donc un désaccord complet entre Paper et Skalmowski qui voit, au contraire, dans ce complément d'agent à l'ablatif la « special passive construction » de l'élamite.

Pour Quintana Cifuentes (2001), l'existence du passif ne fait pas de doute, mais « en las oraciones pasivas el sujeto agente no suele ir marcado » comme le montrerait l'exemple *ši-ri-ni d.na-ap-pi a-ak m.da-ri-ya-u-iš m.SUNKI hu-ut-tuk-ni* « ton souhait soit accompli par les dieux ou par le roi Darius » (PF 1860,2)⁵⁶ où ni le patient, ni l'agent sémantiques ne sont marqués, encore qu'il faudrait démontrer que l'ordre des constituants n'est pas un marquage.

Grillot-Susini (1987: 39) n'aborde pas directement le problème du marquage des actants agent ou patient, mais elle signale que les pronoms de rappel respectent un ordre précis : objet indirect, agent, et patient, que le verbe soit à la voix active ou passive. C'est ainsi qu'on trouve la chaîne $ap\ u\ in\$ « à-eux je le » aussi bien avec le verbe dunih « j'ai donné » (I ere conjugaison) que telakni « que leur soit adressé » (II ere conjugaison avec suffixe précatif) 57 .

Si l'on combine tout cela avec le fait que, à l'exception de certains pronoms qui peuvent prendre une terminaison considérée comme accusative, ni le patient, ni l'agent sémantiques des verbes transitifs à la Ière conjugaison (active) ne sont marqués non plus, on conviendra qu'il manque des bases solides pour seulement affirmer l'existence d'une diathèse. Ainsi, au contraire de Oppert (1879), Paper (1955), Hallock (1959), Grillot-Susini (1987) et Quintana Cifuentes (2001), Reiner (1969) ne mentionne jamais les termes « transitive » ou « intransitive », n'utilise le mot « passive » qu'en conjonction avec « participle » et semble éviter soigneusement de donner des traductions de formes de IIème conjugaison. Diakonoff (1967a: 112), quant à lui, en reste à l'idée d'une ergativité de l'élamite, trait commun avec d'autres langues d'Asie Mineure, comme le

d'attribution, qui correspondent d'ailleurs aux fonctions du génitif-datif du vieux perse.

- <u>56</u> Cette inscription, qui provient de la forteresse de Persépolis, est d'époque achéménide. L'interprétation qu'en fait Hallock (1969: 522) est bien différente : « May God and Darius the king become thy *širi*! » et n'apprend rien sur un éventuel passif agentif.
- 57 Les exemples, non référencés par l'auteur, semblent provenir des inscriptions mésoélamites de Tchoga-Zambil (TZ). La lecture de trois pronoms séparés dans *lina ap u in telakni* est conjecturale car ils sont écrits en *sandhi* avec le mot précédent : *li-na-pu-un*. Quintana Cifuentes (2001: ex. (304)), d'ailleurs, ne voit pas d'agent exprimé u dans cette phrase qu'il interprète par *lina ap in telakni*. Notons, par ailleurs, que la numérotation des textes TZ diffère entre ces deux auteurs.

sumérien, le hourrite ou l'ourartéen (c'est nous qui soulignons) :

Aux langues de construction ergative, il faut également rattacher l'élamite qui ne possède pas de formant nominal pour exprimer les relations sujet-objet, alors que tous les autres signes de son caractère ergatif sont présents : **il n'y existe pas de voix**, les verbes transitifs et intransitifs se conjuguent de manière radicalement différente et, à côté d'une conjugaison unipersonnelle, il en existe aussi une bipersonnelle⁵⁸.

Par ailleurs, à la troisième personne du singulier, les formes de $II^{\rm ème}$ conjugaison considérées comme passives, comme huttak, ne se différencient pas du participe « statif » de même forme (Diakonoff 1967b: 103) sur lequel elles sont construites et, donc, comme c'est le cas pour kartam, la valeur passive de l'élément participial constituant le tour résultatif n'est pas une preuve suffisante de la passivité du tour lui-même.

À rebours de Skalmowski, qui passe en revue toutes les traductions du tour périphrastique vieux perse, il n'est pas inintéressant d'étudier également toutes les occurrences des formes « passives » du verbe *faire* en néo-élamite. Il y a plusieurs formes qui semblent être de simples variantes graphiques⁶⁰: *hu-ud-da-ak*, *hu-ut-tuk*, *hu-ut-tak*. On ne trouve que les trois occurrences suivantes de *hu-ud-da-ak* dans l'inscription de Behistoun (DB):

- (39) tya manā kartam (DBIV,49)
 ap-pa v.ú-ni-na hu-ud-da-ak (DB LVIII,71)
 « ce que j'ai fait »
- (40) avaišām avā naiy astiy kartam (DBIV,51f)
 hu-pi-be-na hi nu-ib-ba-ak in-ni hu-ud-da-ak (DB LIX,72f)
 « ceux-ci n'en ont pas fait autant »
- (41) ima tya adam akunavam (DBI,72f)
 hi appa v.[...] hu-ud-da-ak (DB XV,55)
 « voici ce que j'ai fait »

Si les deux premières occurrences correspondent bien au « passive calque » annoncé par Skalmowski ($v.\acute{u}$ -ni-na et hu-pi-be-na sont des pronoms au génitif-datif), la troisième ne laisse pas de surprendre puisqu'elle traduit un imparfait actif par une forme prétendument passive : c'est d'ailleurs l'exemple sur lequel nous étions tombé par hasard plus haut. Pour Skalmowski (1976: 26), c'est juste l'indice que « the passive calque seems to have been quite widespread in [Royal Achaemenid Elamite] ». Il serait intéressant d'inspecter toutes les traductions de l'imparfait de kar-, mais, sans

58

Cette conjugaison bipersonnelle ne semble pas être reconnue par les autres auteurs. Diakonoff la limite à l'élamite ancien et à l'« aspect imperfectif » des verbes transitifs : un pronom de rappel 3sg *ir* se trouverait infixé avant le morphème -ma d'imperfectif dans quelques rares cas.

⁵⁹ «К языкам эргативной конструкции нужно отнести и эламский язык, не имеющий формантов для выражения субъектно-объектных отношений имени, так как все остальные признаки эргативного характера налицо: не существует залогов, имеется коренное различие в оформлении спряжения переходных и непереходных глаголов, наряду с односубъектным существует и двусубъектное спряжение.», notre traduction.

⁶⁰ On justifie généralement ces variations par le fait que l'élamite, qui a emprunté son écriture à l'akkadien, ne distinguerait pas les consonnes sourdes et sonores et que les voyelles finales pourraient être amuïes en un *schwa*. Cependant, certains auteurs voient dans *huttak* (*hu-ud-da-ak*) une forme finie de II^{ème} conjugaison qui s'oppose à la forme de participe résultatif, éventuellement substantivé que serait *huttuk* (*hu-ut-tuk*). Nous avouons ne pas saisir ce qui leur permet d'analyser *unina huttak* dans (39) différemment de *unina huttuk* dans (45).

aller aussi loin, on retrouve cette particularité dans l'exemple familier ci-après qui, en plus de montrer la « special passive construction » dans la première proposition, présente dans sa deuxième une traduction de l'actif *ava akunava* « ils ont fait cela » par *hu-be hu-ut-tuk* « cela fut-fait » sans autre mention de l'agent qu'une possible référence implicite à l'objet indirect *ap* « à eux » de la proposition précédente :

(42) $tyaš\bar{a}m\ hac\bar{a}ma\ a\theta ahya\ ava\ akunava\ (DNa,20f = (21))$ $ap-pa\ v.\'u\ ik-ka_4$ -mar ap $tur-ri-ka_4$ hu-be hu-ut-tuk (DNa III,15f) « ce qui par moi leur était ordonné, ils l'ont fait »

Skalmowski oppose (42) à (43) pour essayer de convaincre le lecteur que le traducteur avait conscience de l'opposition de voix entre $a\theta ahya$ et $a\theta aham$, et utilisait deux voix différentes du néo-élamite pour rendre cette opposition :

tyašām adam aθaham ava akunava (DNa,36f)
 ap-pa v.ú ap tur-ri-ra hu-be hu-ut-taš (DNa III,30f)
 « ce que je leur ai ordonné, ils l'ont fait »

Effectivement, il traduit le premier par un « passif » (IIème conjugaison) et le second par un « actif » (Ière conjugaison)... mais Skalmowski ne semble pas remarquer la traduction de *ava akunava* tantôt par l'« actif », tantôt par le « passif » dans ces deux mêmes exemples, comme si préserver la voix de l'original n'avait aucune importance pour le verbe kar-, alors que cela aurait été essentiel pour le verbe θah -!

Autre exemple du caractère flottant de la voix entre les versions du vieux perse et du néo-élamite, on trouve un traduction de la forme passive $akunavayat\bar{a}$ par une forme de Ière conjugaison hu-ud-da- $i\check{s}$ « ils firent » et, dans la même phrase, le passif $hac\bar{a}ma$ $a\theta ahya$ est traduit par $v.\acute{u}$ ti-ri-ya « j'ai dit » de la Ière conjugaison :

tyašām hacāma aθahya xšapava raucapativā ava akunavayatā (DBI,19f) ap-pa v.ú ap ti-ri-ya d.ši-ut-ma-na [d.]na-a-ma-na-ma hu-uh-be hu-ud-da-iš (DB VII,16f)⁶¹

« ce qui leur fut dit par moi, de nuit ou de jour, cela fut fait »

En complément des trois occurrences susmentionnées de hu-ud-da-ak, on trouve une unique occurrence de hu-ut-tuk dans l'inscription de Behistoun (DB) :

(45) utāmaiy aniyašciy vasiy astiy kartam ava ahyāyā dipiyā naiy nipištam (DBI,46f)

da-a-ki da v.ú-ni-na ir-še-ik-ki hu-ut-tuk-ka₄ lìb-ri hu-uh-be h.tup-pi hi-ma in-ni tal-li-ik (DB LVIII,69f)

« et j'ai fait bien autre chose; ceci n'est pas écrit dans cette inscription »

Il s'agit également d'un « passive calque » typique.

À la lumière de terre des feits il nerre neurale

À la lumière de tous ces faits, il nous paraît que les traductions des formes de parfait périphrastique, d'imparfait actif et d'imparfait passif montrent que la I^{ère} et la II^{ème} conjugaisons sont facilement interchangeables et qu'il est donc difficile de suivre Skalmowski dans ses certitudes. Par ailleurs, nous n'avons pas vu de preuve solide qu'il existe en élamite un passif agentif.

⁶¹ Ce fragment est cité un peu différemment par Skalmowski. Nous prenons ici la leçon de Cameron (1960: 62). Les différences ne concernent pas la forme hu-ud-da- $i\check{s}$.

Persan moyen et araméen

Plus loin de la période achéménide, un autre indice est fourni par Darmesteter (1883: 227). Il nous apprend qu'en persan moyen, le mot man, issu du génitif $man\bar{a}$ vieux perse et utilisé comme pronom 1sG sujet de verbes au prétérit, est rendu en écriture pehlvie par un logogramme araméen 62 LY « à moi », donc par une forme avec préposition, ce qui peut être le signe que la construction est encore sentie comme passive puisque l'on n'utilise pas la forme araméenne de pronom 1sG sujet. Pour valider cet argument, il faudrait toutefois une preuve que les locuteurs de l'époque ne pouvaient pas soupçonner l'existence d'un sens génitif de man, au travers, par exemple, d'un possessif, ce qui aurait pu les inciter à écrire le même mot avec le même logogramme, indépendamment de sa fonction.

Noda (1979) a redécouvert ce fait et l'a un peu plus développé pour essayer de prouver... le contraire, à savoir le caractère ergatif, donc actif, du prétérit transitif en persan moyen, et en vieux perse par voie de conséquence.

À défaut d'une étude plus poussée, il semble bien que cette voie-ci ne fournisse pas non plus de réponse définitive sur la voix du tour *manā kartam*.

4. Conclusion

Nous avons passé en revue une dizaine d'approches susceptibles de livrer des arguments en faveur du caractère actif ou passif du tour périphrastique *manā kartam*, tous arguments utilisés à divers degrés et dans divers buts par des auteurs reconnus comme Benveniste, Kent, Pirejko, Cardona, Klaiman, Haig... Nous pensons avoir démontré qu'aucun de ces arguments n'a de valeur probante pour la résolution de notre question centrale.

4.1. Résultats de l'étude

Rappelons ci-après les principales certitudes ou fortes présomptions qui ressortent de notre étude.

- Les occurrences du parfait périphrastique du vieux perse se répartissent en un nombre limité de types très peu variés.
- Le participe en -ta des verbes transitifs possède une sémantique passive.
- La sémantique passive du participe n'est pas en soi une preuve de la sémantique passive du tour périphrastique du vieux perse.
- On ne peut ignorer que l'orientation des parfaits périphrastiques est influencée par l'orientation de l'auxiliaire.
- On peut distinguer trois étapes dans l'histoire du tour *manā kartam*: (1) un tour possessif intransitif, donc sans orientation; (2) un parfait périphrastique à l'orientation problématique; (3) un prétérit intégré dans le système verbal avec une orientation active et une ergativité instable.
- La transition entre l'étape (2) et l'étape (3) est peut-être favorisée par la perte des emplois non-prédicatifs du participe.
- Les solutions présentées par Skjærvø et par Kent pour intégrer le parfait périphrastique dans le système d'opposition des voix active et passive ne sont pas satisfaisantes.
- L'accord du prédicat avec le patient sémantique et la possibilité d'omettre l'agent sémantique ne peuvent être en soi des arguments pour la passivité du

⁶² On appelle *zevāresh* ce procédé d'écriture du persan qui consiste à utiliser des formes écrites sémitiques (araméennes) qui doivent être lues en persan, un peu à l'instar des logogrammes sumériens en akkadien. La même chose existait en sogdien.

- parfait périphrastique.
- Malgré ce qu'on lit partout, il n'est pas prouvé que le patient sémantique du parfait périphrastique avec agent exprimé soit au nominatif: le seul exemple de patient non-neutre est à l'accusatif, mais il apparaît dans une inscription largement fautive.
- Si l'on admet pourtant que le patient est au nominatif, on peut en conclure que la perception active du tour est moins développée que dans les parfaits en *-eal* de l'arménien ou dans les tours latins du genre *quid tibi hanc curatiost rem*?, mais cela n'est pas une preuve d'orientation passive.
- La rection agentive des passifs synthétiques n'est pas connue avec certitude : le syntagme prépositionnel en *hacā* est une possibilité, la rection génitive est plausible également; l'absence de syntagme agentif est fréquente.
- Si le parfait périphrastique était passif, rien ne l'obligerait à utiliser la même rection agentive que les passifs synthétiques.
- La rection agentive est exprimée de différentes manières dans les langues indo-européennes, et souvent de plusieurs manières dans une même langue.
- Le parfait périphrastique agentif apparaît comme équivalent à l'imparfait de narration actif (tya manā kartam ≈ tya adam akunavam) et le parfait périphrastique non-agentif comme équivalent à l'imparfait de narration passif (tya kartam ≈ tya akariya), sans nuance perceptible en termes d'aspect, de temps et de visée énonciative.
- Il n'est pas prouvé que l'agent du parfait périphrastique soit un actant plus central que le complément d'agent du passif.
- Le pronom personnel sujet est réellement facultatif malgré son emploi redondant assez fréquent.
- Les cas supposés d'effacement de S par coréférence à A s'expliquent plus simplement par l'omission de pronoms personnels sujets.
- Le vieux perse utilise son génitif-datif pour marquer le possesseur adnominal et, également, pour marquer le possesseur externe dans les prédicats de possession.
- Il est possible que le vieux perse utilise la « montée » d'un possesseur adnominal en position de possesseur externe comme moyen expressif pour souligner son implication affective dans l'action; toutefois, l'absence de marquage spécifique reconnu à ce jour pour les possesseurs externes rend cette hypothèse très conjecturale.
- L'interprétation du parfait périphrastique comme tour à possesseur externe considère l'agent comme possesseur mais n'identifie pas clairement l'objet possédé.
- L'interprétation du parfait périphrastique comme tour à possesseur externe n'explique pas le processus de perfectivisation du tour possessif qui en est à la base, mais elle suggère que ledit tour possessif soit interprété avec une nuance d'implication affective du possesseur.
- L'interprétation du parfait périphrastique comme tour à possesseur externe n'apporte pas d'information sur la voix du parfait périphrastique car sa puissance explicative se limite au tour possessif qui, lui, est clairement intransitif.
- La perfectivisation d'un tour possessif comme habeo epistulas scriptas consiste en un déplacement de l'objet possédé (initialement : epistulas, en final : l'action achevée mentionnée par scriptas), une fusion des deux noyaux prédicatifs et un transfert au nouveau prédicat du schéma actanciel du

participe.

- Dans les exemples en notre possession, l'agent du parfait périphrastique est toujours haut sur l'échelle d'animation ce qui, dans la visée énonciative, semble le placer en position thématique privilégiée; toutefois, l'usage rhématique et focalisé peut être observé et, dans beaucoup de cas, rien dans le discours ne permet de nous orienter sur la place thématique ou rhématique de l'agent.
- Les versions babylonienne et néo-élamite ne permettent pas en l'état de déterminer l'orientation du parfait périphrastique du vieux perse.

4.2. Que peut-on en déduire ?

Si l'étude ne permet pas de trancher la question de l'orientation du parfait périphrastique, elle nous paraît intéressante par la quantité de résultats annexes auxquels elle aboutit et par la largeur du panorama qu'elle invite à embrasser. La difficulté pour atteindre une conclusion solide sur l'orientation est peut-être le symptôme que la question est indécidable, comme le pense Haig (voir note 17).

Comme nous l'avons dit ci-dessus, la question de l'orientation ne se pose pas tant que le tour périphrastique est senti comme possessif (étape 1). Dans l'étape 2, où se situent les faits du vieux perse, il devient légitime de se poser la question, mais la réponse peut être que le nouveau parfait périphrastique n'a pas (encore) intégré le système d'opposition de voix et que le caractère intransitif de l'étape 1 perdure dans l'étape 2, ce qui lui permet de concurrencer aussi bien l'imparfait de narration actif que l'imparfait de narration passif (non-agentif). Cela est d'autant plus probable que la langue semble faire reposer ses stratégies de thématisation du patient sémantique sur des procédés de dislocation et non sur la passivation.

4.3. Axes d'approfondissement

On voit également s'ouvrir un certain nombre d'axes de recherche complémentaire. Tout d'abord, il faudrait approfondir la connaissance du plan énonciatif par une étude de l'ordre des mots⁶³ dans les textes vieux perses et voir si notre hypothèse de la perte de pertinence de la diathèse au niveau énonciatif peut être confirmée. Le deuxième axe serait l'étude comparative poussée des différentes versions des textes (vieux perse, babylonien, néo-élamite) et de ce qu'elles peuvent nous apprendre sur la stratégie énonciative dans un contexte de plurilinguisme qui devait fortement influer sur les langues en présence⁶⁴. Un troisième axe pourrait porter sur la transition entre l'étape 2 et l'étape 3 sus-mentionnées, de préférence dans le domaine indien où elle est mieux documentée que dans le domaine iranien, en tenant

Hale (1988) a entrepris une étude sur ce thème, mais Haig (2008: 64) en relève justement les *a priori* et les faiblesses, du moins dans l'optique qui l'intéresse. Hale pose comme ordre normal la séquence sujet-VP (où VP signifie *verb phrase*, c'est-à-dire ce qui reste de la proposition une fois retranché le sujet, et qui se termine normalement par le verbe). Cet ordre est perturbé par des opérations de thématisation qui consistent à faire passer un « constituant », unique, en tête ou en queue de proposition, ainsi que par le phénomène d'enclise. Le postulat que le groupe fonctionnel thématisé est un constituant unique permet à Hale de tirer des conclusions sur le statut adnominal ou externe d'un terme au génitif-datif. Ainsi, selon lui (1988: 32), hya adadā šiyātim martiyahyā (DNb,2) doit signifier « qui a créé la joie de l'homme », possesseur adnominal, et non « pour l'homme », bénéficiaire, car la position finale de šiyātim martiyahyā montrerait qu'il s'agit d'un constituant unique. Mais il faut dire que le grand nombre d'occurrences de cette même proposition sous la forme hya šiyātim a(da)dā martiyahyā ne semble guère lui donner raison!

⁶⁴ L'étude des différents rôles du relatif *hya* et de son implication dans beaucoup des occurrences de parfait périphrastique mériterait ainsi d'être faite en rapport avec les rôles similaires endossés par le relatif babylonien *ša* et le relatif néo-élamite *akka*.

compte, notamment, des usages non-prédicatifs du participe. Enfin, un dernier axe pourrait explorer les transitions, de l'étape 1 à l'étape 2 et de l'étape 2 à l'étape 3, du point de vue spécifique de la prédication et de la transformation d'une prédication non-verbale en prédication verbale.

Marc BAVANT (Universiteit van Amsterdam) 21, rue Clavel 75019 PARIS m.j.j.bavant@uva.nl

Abréviations utilisées dans les gloses

 $nombre \\ \hspace{3cm} _{SG\;PL}$

genre MASC FÉM NT

CAS NOM ACC GÉN DAT ABL

VOİX ACT PASS MOY

temps Prés imps (imparfait) prét (prétérit)

mode (par défaut: indicatif) INJ (injonctif) SUBJ

personne 123

référence personnelle s (au sujet) D (au bénéficiaire)

Bibliographie

- Andersen, Paul Kent, 1986: « The genitive agent in Rigvedic passive constructions », in *Collectanea linguistica in honorem Adami Heinz* (Prace Komisji Językoznawstwa 53), Wrocław/Warszawa/Kraków/Gdańsk/Łódź, Wydawnictwo Polskiej Akademii Nauk, pp. 9-13.
- Bartholomae, Christian, 1904 : *Altiranisches Wörterbuch*, Strassburg, Karl J. Trübner.
- BAUER, Brigitte, 2000: Archaic syntax in Indo-European, Berlin, Mouton de Gruyter.
- BENVENISTE, Émile, 1948 : *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris, Adrien-Maisonneuve.
- Benveniste, Émile, 1952 : « La construction passive du parfait transitif » in *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 2008, pp. 176-186.
- Benveniste, Émile, 1960 : « Être et avoir dans leurs fonctions linguistiques » in *Problèmes de linguistique générale*, I, Paris, Gallimard, 2008, pp. 187-207.
- BENVENISTE, Émile, 1965 : « Structure des relations d'auxiliarité » in *Problèmes de linguistique générale*, II, Paris, Gallimard, 2008, pp. 177-193.
- Benveniste, Émile, 1966 : « Les transformations des catégories linguistiques » in Problèmes de linguistique générale, II, Paris, Gallimard, 2008, pp. 126-136.
- BEZOLD, Carl, 1882: Die Achämenideninschriften, Leipzig, J.C. Hinrich.
- Brandenstein, Wilhelm et Mayrhofer, Manfred, 1964 : *Handbuch des Altpersischen*, Wiesbaden, Otto Harassowitz.
- CAMERON, George G., 1951: « The Old Persian text of the Bisitun inscription », *Journal of Cuneiform Studies*, Vol. 5, No. 2 (1951), pp. 47-54.
- CAMERON, George G., 1960: « The Elamite version of the Bisitun inscriptions », *Journal of Cuneiform Studies*, Vol. 14, No. 2 (1960), pp. 59-68.
- CARDONA, George, 1970: « The Indo-Iranian construction mana (mama) kṛtam »,

- Language, Vol. 46, No. 1 (1970), pp. 1-12.
- Creissels, Denis, 2004 : *Cours de syntaxe générale*, matériel de cours, Lyon, Université Lyon II.
- DARMESTETER, James, 1883: Études iraniennes, I, Paris, F. Vieweg.
- DELBRÜCK, Bertold, 1893 : Vergleichende Syntax des indogermanischen Sprachen, I, Strassburg, Karl J. Trübner.
- DELBRÜCK, Bertold, 1897: Vergleichende Syntax des indogermanischen Sprachen, II, Strassburg, Karl J. Trubner.
- DIXON, Robert M.W., 1994 : Ergativity, Cambridge, Cambridge University Press.
- DIAKONOFF (D'JAKONOV), Igor Mixajlovič, 1967a: «Èrgativnaja konstrukcija i sub`ektno-ob`ektnye otnošenija (na materiale jazykov drevnego vostoka)», in Žirmunskij, Viktor Maksimovič, éd., Èrgativnaja konstrukcija i èrgativnoe predloženie v jazykax različnyx tipov, Moskva, Nauka, pp. 95-115.
- DIAKONOFF (D'JAKONOV), Igor Mixajlovič, 1967b : *Jazyki drevnej Perednej Azii*, Moskva, Nauka.
- EDELMAN (ÈDEL'MAN), Džoj Iosifovna, 2002 : *Iranskie i slavjanskie jazyki : istoričeskie otnošenija*, Moskva, Vostočnaja literatura.
- ERNOUT, Alfred, 1909 : « Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine », *MSL* 15, pp. 273-333.
- FEUILLET, Jack, 2006: *Introduction à la typologie linguistique*, Paris, Honoré Champion.
- FINCK, Franz Nikolaus, 1907: « O jakoby passivnom xaraktere prexodnogo glagola », in Bokarëv, Evgenij Alekseevič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija*, Moskva, Nauka, 1950, pp. 107-142.
- GAATONE, David, 1998: Le passif en français, Paris/Bruxelles, Duculot.
- GOETZE, Albrecht, 1947: « The Akkadian passive », *Journal of Cuneiform Studies*, p. 45/50

- Vol. 1, No. 1 (1947), pp. 50-59.
- Green, Alexander, 1913: *The dative of agency*, New York, Columbia University Press.
- GRILLOT-SUSINI, Françoise, 1987 : Éléments de grammaire élamite, Paris, Recherche sur les Civilisations.
- Guxman, Mirra Moiseevna, 1967: « Konstrukcii s datel'nym-vinitel'nym lica i problema èrgativnogo prošlogo indoevropejskix jazykov », in Žirmunskij, Viktor Maksimovič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija i èrgativnoe predloženie v jazykax različnyx tipov*, Moskva, Nauka, pp. 58-73.
- HAIG, Geoffrey L.J., 2008: Alignment change in Iranian languages: a construction grammar approach, Berlin/New York, Mouton de Gruyter.
- HAGÈGE, Claude, 1982 : *La structure des langues*, Paris, Presses Universitaires de France.
- HALE, Mark, 1988 : « Old Persian word order », *Indo-Iranian Journal* 31 (1988), pp. 27-40.
- HALLOCK, Richard T., 1969: *Persepolis fortification tablets*, Chicago, University of Chicago Press.
- Jamison, Stephanie W., 1979: « Remarks on the expression of agency with the passive in Vedic and Indo-European », Zeitschrift für Vergleichende Sprachforschung 93, pp. 196-219.
- JOHNSON, Edwin Lee, 1917: Historical grammar of the ancient Persian language, New York/Cincinnati/Chicago, American Book Company.
- KENT, Roland G., 1950: Old Persian, New Haven, American Oriental Society.
- KING, L.W., et Thompson, R.C., 1907: The sculptures and inscriptions of Darius the Great on the rock of Behistûn in Persia, London, British Museum.
- $\label{eq:Klaiman} \textbf{KLaiman, M.H., 1978}: \textit{``Arguments against a passive origin of the IA ergative "``, in the experiment of the exper$

- Farkas, Donka, et al., éd., *Papers from the 14th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, The Society, pp. 204-216.
- KLEIN, Jared S., 1988: « Coordinate conjunction in Old Persian », *Journal of the American Oriental Society*, Vol. 108, No. 3 (1988), pp. 387-417.
- KÖNIG, Eckerhart et HASPELMATH, Martin, 1998 : « Les constructions à possesseur externe dans les langues de l'Europe », in Feuillet, Jack, éd., *Actance et valence dans les langues d'Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, pp. 525-606.
- LAZARD, Gilbert, 2008: Compte rendu sur Haig, Geoffrey, 2008, Alignment change in Iranian languages, Linguistic Typology 12(3), pp. 467-473.
- MEILLET, Antoine, 1915: Grammaire du vieux perse, Paris, Maisonneuve.
- NODA, Keigou, 1979: « Middle Persian transitive preterite », 名古屋大学文学部30周年記念論集, pp. 327-333.
- OPPERT, Jules, 1851 : « Mémoire sur les inscriptions des Achéménides », *Journal Asiatique*, 1851, extrait N°2.
- OPPERT, Jules, 1879 : Le peuple et la langue des Mèdes, Paris, Maisonneuve.
- PAPER, Herbert H., 1955: *The Phonology and Morphology of Royal Achaemenid Elamite*, Ann Arbor, The University of Michigan Press.
- PIREJKO, Lija Aleksandrovna, 1967: « K voprosu ob èrgativnoj konstrukcii v iranskix jazykax », in Žirmunskij, Viktor Maksimovič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija i èrgativnoe predloženie v jazykax različnyx tipov*, Moskva, Nauka, pp. 135-141.
- PIREJKO, Lija Aleksandrovna, 1968: Osnovnye voprosy èrgativnosti na materiale indoiranskix jazykov, Moskva, Nauka.
- PIREJKO, Lija Aleksandrovna, 1979: « On the genesis of the ergative construction in Indo-Iranian », in Plank, Frans, éd., *Ergativity. Towards a theory of grammatical relations*, London, Academic Press, pp. 481-488.
- QUINTANA CIFUENTES, Enrique, 2001 : Site

- http://www.um.es/ipoa/cuneiforme/elamita/, Murcia, Instituto del Próximo Oriente Antiguo.
- REINER, Erica, 1969: « The Elamite language », in Friedrich et al., éd., *Altklein-asiatische Sprachen*, Leiden/Köln, Brill, pp. 54-118.
- SCHMALSTIEG, William, 2002: « The Indo-European genitive of agent with finite verbs and participles », *Acta Linguistica Lithuanica* 47, pp. 41-54.
- SCHMITT, Rudiger, 2009: Die altpersischen Inschriften der Achaimeniden, Wiesbaden, Reichert.
- Schuchardt, Hugo, 1895 : « Le verbe basque », Revue de philologie et de linguistique comparée 28/3, pp. 200-209.
- SKALMOWSKI, Wojciech, 1976: « Elamite and Akkadian translations of the Old Persian periphrastic perfect », *Folia Orientalia* 17, pp. 217-229.
- SKJÆRVØ, Prods Oktor, 2002: An introduction to Old Persian, http://www.fas.harvard.edu/~iranian/OldPersian/opcomplete.pdf.
- Spiegel, Friedrich von, 1862: Die altpersischen Keilinschriften, Leipzig, Engelmann.
- SPIEGEL, Friedrich von, 1882 : Vergleichende Grammatik der Altérânischen Sprachen, Leipzig, Engelmann.
- STURTEVANT, Edgar H., 1929: « The relationship of Hittite to Indo-European »,

 Transactions and Proceedings of the American Philological Association, Vol. 60
 (1929), pp. 25-37.
- SUÁREZ MARTÍNEZ, Pedro Manuel, 2001 : « Le datif agent », in Moussy, Claude, éd., De lingua latina novae quaestiones, Louvain/Paris/Sterling, Peeters, pp. 597-607.
- TCHEKHOFF, Claude, 1978: Aux fondements de la syntaxe: l'ergatif, Paris, Presses Universitaires de France.
- TOLMAN, Herbert C., 1908: Ancient Persian lexicon and texts, Nashville, Vanderbilt University.

- TROMBETTI, Alfredo, 1923: « O teorii passivnogo xaraktera glagola », in Bokarëv, Evgenij Alekseevič, éd., *Èrgativnaja konstrukcija*, Moskva, Nauka, 1950, pp. 152-165.
- Wackernagel, Jacob, 1905: *Altindische Grammatik*, II.1, Göttingen, Vandenboeck & Ruprecht.
- Ware, James R., et Kent, Roland G., 1924: « The Old Persian cuneiform inscriptions of Artaxerxes II and Artaxerxes III », *Transactions and Proceedings of the American Philological Association*, Vol. 55 (1924), pp. 52-61.
- WEISSBACH, Franz Heinrich, 1911 : *Die Keilinschriften der Achämeniden*, Leipzig, J.C. Hinrich.

Sommaire en anglais

The periphrastic perfect of transitive verbs in Old Persian has long been a matter of study. Facing a turn based on a passive past participle with a genitive-dative agent, which turn, in some Iranian languages, resulted in an active preterite with ergative alignment, various scholars showed diverging views regarding the voice which this construct was supposed to express. This article begins by reminding the limits of our knowledge of the Achaemenid monarchs' language and by listing the various occurrence types of said periphrastic turn. Then it puts under scrutiny about ten approaches which are likely to deliver arguments in favour of the active or passive character of the turn, all of which arguments are made use of to some extent and for various aims by renown scholars. This study shows that most of the arguments are not convincing *per se*, but the vast overview which it provides when analysing them enables to bring out several firm conclusions and directions for future research.

Sommaire en catalan

El perfet perifràstic dels verbs transitius en persa antic ha donat lloc a molts estudis. Davant d'aquest gir, basat en un participi passat passiu amb un agent al genitiu-datiu, i que ha evolucionat, en algunes llengües iranianes, en un pretèrit actiu de construcció ergativa, diversos autors han donat punts de vista divergents respecte a la veu que aquesta forma devia representar. Comencem aquest article recordant les limitacions dels nostres coneixements sobre la llengua dels sobirans aquemènides i fem un inventari dels diferents tipus d'ocurrències del dit gir perifràstic. A continuació revisem una desena de plantejaments susceptibles de donar arguments a favor del caràcter actiu o passiu del gir. Tots aquests arguments han estat utilitzats a diversos nivells i amb diversos objectius per autors reconeguts. Aquest estudi demostra que la majoria dels arguments no són convincents en si mateixos, però l'ampli examen efectuat analitzant-los permet extreure algunes certeses i direccions de recerca futures.